



## Le portrait du Journal du Palais

### Agriculteur mais pas seulement

Président de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or depuis le début de l'année 2025, Jacques de Loisy multiplie les activités professionnelles et extraprofessionnelles. Exploitant agricole, il est à la fois céréalier et viticulteur tandis qu'il gère également deux cabinets d'assurance. *Page 16*

### Transition énergétique : le CACB pour guide

Le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne s'est associé à trois autres caisses pour réaliser un baromètre de la transition énergétique des entreprises. *Page 5*

### La foire de Dijon comme à la télé

La 95<sup>e</sup> édition de la Foire internationale et gastronomique de Dijon aura lieu du 1<sup>er</sup> au 11 novembre prochain au Parc des expositions et des congrès, avec des nouveautés très inspirées des show TV. *Page 4*

8 pages d'annonces légales

Lire les pages 8 à 15

## Besançon : LU... et approuvé depuis 60 ans !



Trois lignes de production réparties sur 8.000 m<sup>2</sup>, 11.000 tonnes de gâteaux produites par an, dont 30 % exportées vers 11 pays, partenariat avec une quinzaine de céréaliers dans un rayon de 250 km, 130 collaborateurs cette année... Autant de chiffres marqueurs

du poids économique du site bisontin de Mondelez International. L'usine née il y a 60 ans sous pavillon Vandamme, fabriquant du célèbre pain d'épices Prosper, était passée chez LU à la fin des années 1990 ; la marque alors propriété de Danone a été rachetée par le groupe américain en 2007. Mondelez International affiche ainsi un ancrage historique en France : « c'est l'un des pays d'Europe qui compte le plus d'usines pour le groupe », appuie Amélie Vidal-Simi, pdg de Mondelez France, dont les produits sont présents dans

neuf foyers sur dix et consommés par 93 % des Français. Ce géant de l'agroalimentaire emploie environ 27.000 collaborateurs sur 12 sites, dont neuf de production et un centre de R&D européen à Saclay.

Page 3

## Au Champs Frémy, l'huile bio fait recette

Une pièce de 10m<sup>2</sup> construite en panneaux triply dans un hangar, une presse mécanique, un embouteilleur ; voilà à quoi se résume l'huilerie du Champs Frémy, créée fin 2024 par Sébastien et Virginie Laprèvote à Chaume-et-Courchamp, près de Sacquenay. « On vient d'acheter un corps de ferme où nous allons transférer toute l'activité

et la maison », précise Sébastien. Un déménagement qui intervient moins d'un an après la création de l'huilerie « victime » de son succès : « Au départ on a créé l'huilerie pour faire face à la baisse des cours des céréales bio mais en moins d'un an, nous sommes déjà à 1.500 litres produits et la demande va en augmentant ». *Page 4*

Médiation : une semaine pour s'informer. *Page 6*



**BATISSEURS  
BOURGUIGNONS**

La maison passion

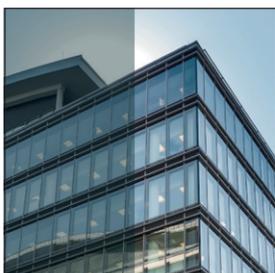
**N° 1 RÉGIONAL**



**CONSTRUCTEUR  
DE MAISONS  
INDIVIDUELLES**



R 28302 - 4989 - 2€



**CBRE Impact**  
MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

03 80 51 71 71

Notre domaine, l'immobilier d'entreprise.

Conseil en implantation, estimation, commercialisation, clé en main, investissement...

Retrouvez toutes nos solutions pour vos locaux professionnels sur [www.impact-cbre.fr](http://www.impact-cbre.fr)

[dijon@impact-cbre.fr](mailto:dijon@impact-cbre.fr)

**IMPACT  
PROPERTY**

AGENCE DE GESTION IMMOBILIÈRE SPÉCIALISÉE  
POUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS

[www.impact-property.fr](http://www.impact-property.fr)  
Gestion locative & technique

Votre gestionnaire immobilier : Audrey HERAMBourg  
03 80 51 71 64 | [contact@impact-property.fr](mailto:contact@impact-property.fr)

## La taxation des riches



## La base aérienne de Luxeuil



## Les défaillances d'entreprises dans le transport



## baromètre

## Taxation des riches en Europe

Seuls l'Espagne, la Norvège, la Suisse, et dans une moindre mesure la France, les Pays-Bas et la Belgique appliquent un impôt sur la fortune ou équivalent. En Espagne, celui-ci varie régionalement de 0,2 % à 3,5 % sur les patrimoines de plus de 700.000 € (s'ajoute depuis 2022, au niveau national, un prélèvement solidarité de 1,7 à 3,5 % sur les actifs de plus de 3M€). En Norvège, le taux est de 0,7 % en moyenne pour les actifs dépassant 145.000 € et de 1,1 % pour les actifs de plus de 1,7 M€. En Suisse, il concerne les patrimoines de plus de 100.000 € et varie de 0,05 % à 0,9 %. Aux Pays-bas, il s'agit d'un impôt indirect de 36 % sur le rendement « fictif » du patrimoine (épargne, action). En Belgique c'est un impôt de 0,15 % sur les actifs financiers de plus d'1 M€. En France, depuis 2018, seul reste un impôt sur la fortune immobilière au-delà d'1,3 M€ avec un taux de 0,7 % à 1,25 %.

## L'effet positif de l'extension de base aérienne de Luxeuil

Selon l'Insee, la BA 116 emploie 1.021 militaires et civils, ainsi que 159 réservistes. Elle est le 3e plus gros employeur de Haute-Saône derrière Stellantis et l'Hôpital. Un chiffre qui pourrait atteindre les 2.015 effectifs d'ici à 2036 en lien avec la restructuration du site annoncé par le chef de l'État pour un montant d'1,5 Mds d'investissement, afin d'accueillir deux escadrons de rafales. Aujourd'hui, la BA injecte 7,4 M€ par an dans l'économie via ses commandes. Au moins 17 % de ces dépenses reviennent à des entreprises locales. Au total, plus de 2.730 personnes (salariés et membres de leur foyer) dépendent économiquement de ce site militaire.

## Chaque jour, dix entreprises de transport disparaissent

Avec 645 défaillances d'entreprises au 2e trimestre, selon l'Officiel des transporteurs, le transport routier signe son pire bilan depuis 2020. Sur un an, la hausse atteint 7 %. Sur deux ans, 55 %. Les dernières notes de conjoncture de l'Union des entreprises Transport et logistique de France (TLF) confirment un état d'un climat des affaires durablement dégradé, marqué par des trésoreries toujours fragiles et une demande insuffisante pour un dirigeant sur deux. Selon TLF, ce constat commande une prise de conscience sur l'environnement fiscal et réglementaire. Les transporteurs français ont une marge moyenne sectorielle de seulement 2 à 3 %, parmi les plus basses de l'économie française et de loin la plus faible d'Europe.

À Dijon, cet établissement proposera hébergement et restauration haut-de-gamme, ainsi qu'un espace de cohésion et d'empowerment au féminin en totale immersion dans les années 1900.

**Lucile Vukovic convie touristes et entrepreneures « Chez Madame »**

**Dijon**  
Imaginez... Pousser la porte d'un hôtel particulier dijonnais, œuvre du fameux architecte Louis Perreau, et faire un bond de plus d'un siècle en arrière. Ici les femmes portent robes longues et corsets, les messieurs costumes et gants beurre frais et le décor tout entier vous plonge dans l'ambiance raffinée des salons de la Belle Époque. Bienvenue « Chez Madame », le projet que Lucile Vukovic porte en elle depuis des années et qui va enfin devenir réalité avant la fin 2025. Chez Madame propose « une nouvelle forme d'hôtellerie immersive », explique la trentenaire, déclinée en plusieurs volets : des chambres entièrement décorées façon 19<sup>e</sup> siècle, une « pension » matinale ou vespérale (pour les afterwork), des ½ pensions de 7 h... où costumes, accessoires, repas et la sollicitation des sens créeront une bulle temporelle à la fois haut de gamme et ludique. Les menus (cuisine française pour le salé, d'inspiration 19<sup>e</sup> pour les desserts) se révèlent en énigmes tout comme la découverte du lieu empreinte

de l'esprit escape game. « Un lieu qui me ressemble », résume Lucile Vukovic, déjà créatrice du festival Grimoire et Chaudron, inspiré d'Harry Potter.

## UN MODÈLE DE REBOND

Un lieu, mais surtout un projet entrepreneurial reflet de son parcours. Lucile était aussi l'esprit d'« Au Manoir » à Marsannay-la-Côte, un lieu immersif de 1.000 m<sup>2</sup> dédié à l'univers de la magie, qui a dû fermer au bout d'une petite année pour des questions de conformité, malgré son succès. Elle aurait pu renoncer, mais Lucile Vukovic, grande admiratrice des parcours de femmes puissantes (qu'elle met d'ailleurs à l'honneur Chez Madame) s'est relevée. Mais pas seule. En 2023, elle profite de l'expérience de l'association 60.000 rebonds et apprend à puiser sa force dans le collectif et le partage d'expérience. C'est ensuite le Réseau Entreprendre Bourgogne qui sera son tuteur de résilience. Autour d'un premier projet : un salon de thé immersif. Mais petit à petit, elle ose voir plus grand. Et se souvient d'une parole de Patrick Jacquier (groupe Hôtel

Bourgogne Qualité), qui, séduit pas son concept d'hôtellerie hors du temps - « il m'a dit qu'il était fan de Downton Abbey », s'amuse Lucile -, lui conseille de ne pas lésiner sur la qualité afin de pourvoir Dijon d'un établissement non seulement atypique, mais aussi haut-de-gamme.

Chez Madame n'est pas encore ouvert qu'il cumule les trophées : le projet vaut à sa créatrice d'être parmi les 101 femmes entrepreneures de Matignon, elle est lauréate du prix Initiative au féminin 2024, du prix CPME du pitch et lauréate 2024 du Réseau Entreprendre... malgré les doutes, le risque (elle a mobilisé 300.000 €), Lucile Vukovic souhaite non seulement être « actrice d'un tourisme différent », mais aussi partager avec d'autres femmes son parcours de combattante. Elle espère que Chez Madame deviendra un club, à la fois espace de sororité et d'empowerment au féminin pour les entrepreneures encore trop peu nombreuses parmi les créateurs d'entreprises.

Emmanuelle de Jesus

## Ils bougent.

**LA NOUVELLE DIRECTRICE DE L'OPÉRA DE DIJON INSTALLÉE.** Le dernier conseil municipal de Dijon et le conseil d'administration ont validé la nomination d'Antonella Zedda (photo) à la tête de l'Opéra de Dijon (Auditorium et Grand Théâtre) depuis le mercredi 1er octobre. Elle a été choisie par Nathalie Koenders, maire de Dijon, à l'issue d'une procédure de recrutement rassemblant l'État et la Région Bourgogne Franche-Comté aux côtés de la ville et de personnalités qualifiées. Antonella Zedda succède à Dominique Pitoiset qui avait quitté ses fonctions au mois de février dernier, remplacé temporairement par Jean-Gabriel Madinier puis par Olivier Lombardie qui restera auprès de la nouvelle directrice jusqu'en décembre 2025. Forte d'une expérience à la fois territoriale et internationale, Antonella Zedda avait créé il y a un an sa propre structure de conseil en direction et organisation de projets artistiques après avoir été administratrice générale du Palazzetto Bru Zane - Centre de musique romantique française à Venise. Elle avait commencé son parcours professionnel en qualité de chargée de production puis coordinatrice artistique de l'Orchestre des Champs-Élysées et, par la suite, elle avait été engagée par la Cité de la musique comme administratrice de production de la Salle Pleyel et avait continué la collaboration avec cette institution en qualité de directrice adjointe, puis directrice de production de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris.



## BEAUNE : UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ POUR LA CITÉ DES VINS.

Officiellement présenté au personnel le 10 septembre dernier, Édouard Mognetti prendra ses fonctions de directeur général délégué de la Cité des Climats et vins de Bourgogne, à compter du 24 novembre. Il aura pour mission de conduire le virage stratégique amorcé au printemps et de renforcer la dynamique commerciale des Cités. Âgé de 38 ans, Édouard Mognetti bénéficie d'une solide expérience dans la filière viticole. Directeur de l'Interprofession des vins du Centre Loire de 2020 à 2024, il a ensuite pris la direction de la School of Wine & Spirits Business de Dijon en mai 2024, institution de référence mondiale en formation et recherche sur les vins et spiritueux.

## décideurs

# ENTREPRISES

## Besançon : LU... et approuvé depuis 60 ans !

**Doubs.** Mondelez International, géant du snacking, numéro 5 de l'agroalimentaire en France, célèbre les 60 ans de sa biscuiterie bisontine, pour laquelle il a investi, depuis 2020, 16 M€.



**T**rois lignes de production réparties sur 8.000 m<sup>2</sup>, 11.000 tonnes de gâteaux produites par an, dont 30 % exportées vers 11 pays, partenariat avec une quinzaine de céréaliers dans un rayon de 250 km, 130 collaborateurs cette année... Autant de chiffres marqueurs du poids économique du site bisontin de Mondelez International. L'usine née il y a 60 ans sous pavillon Vandamme, fabriquant du célèbre pain d'épices Prosper, était passée chez LU à la fin des années 1990 ; la marque alors propriété de Danone a été rachetée par le groupe américain en 2007. Mondelez International affiche ainsi un ancrage historique en France : « c'est un des pays d'Europe qui compte le plus d'usines pour le groupe », appuie Amélie Vidal-Simi, pdg de Mondelez France, dont les produits sont présents dans neuf foyers sur dix et consommés par 93 % des Français. Ce géant de l'agroalimentaire emploie environ 27.000 collaborateurs sur 12 sites, dont neuf de production et un centre de R&D européen à Saclay.

Depuis 2020, les investissements du groupe en France s'élèvent à plus de 250 M€ « pour soutenir la croissance, la résilience et la qualité de l'outil industriel », explique Amélie Vidal-Simi. Ces efforts sont concentrés sur des marques emblématiques comme LU, considérée par 80 % des Français comme faisant partie du patrimoine national.

### BESANÇON, BERCEAU DE LULU L'OURSON

La biscuiterie de Besançon, « possède une vraie expertise dans la fabrication de gâteaux moelleux », affirme Laura Brandner, directrice de l'usine. Spécialisée dans les produits LU et Milka, « sept références sont produites ici ». L'engagement du groupe sur ce territoire est marqué par un important programme de modernisation. « Depuis 2020, 16 M€ d'investissement ont été réalisés sur le site, témoignant de l'engagement du groupe à renforcer l'ancrage local et à continuer de contribuer au dynamisme de la région », a appuyé Laura Brandner. Ces fonds ont notamment été alloués à la rénovation des trois fours et au retrofit des machines. Le site fête également les 30 ans de l'une de ses icônes, Lulu l'Ourson, dont la première ligne de production remonte à 1995. « Lulu est né à Besançon. C'est un ingénieur R&D, qui avec un surplus de pâte dans le laboratoire, a fait un gâteau d'anniversaire pour son enfant avec un moule ourson. À la sortie du four, l'équipe marketing



11.000 tonnes de gâteaux fourrés LU et Milka sortent chaque année de l'usine bisontine de Mondelez International. L'emblématique Ourson Lulu créé ici fête cette année ses 30 ans. La préfecture du Doubs, lui a attribué une véritable carte d'identité, reflet de l'attachement locale à la marque. Photos du bas : Des mini roulés Pépito, Laura Brandner, directrice de l'usine de Besançon. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le site en 2020.

qui passait par là est immédiatement tombée sous le charme », raconte Laura Brandner. Aujourd'hui, 4.600 tonnes de ces petits gâteaux sont produites chaque année, soit 42 % de la production du site. Fait notable, la totalité des Lulu l'Ourson consommés en Europe est fabriquée à Besançon.

### BISCUITERIE ENGAGÉE

Au-delà de sa contribution économique et industrielle, le site de Besançon agit pour diminuer son impact environnemental dans le cadre des engagements développement durable de Mondelez International. L'objectif vise à réduire de 35 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur à l'horizon 2050. Depuis 2018, plusieurs actions concrètes ont été engagées pour limiter la consommation de gaz, d'eau et d'électricité de l'établissement. Parmi celles-ci, la mise en place d'installations photovoltaïques en 2020 permet à l'usine bisontine de produire jusqu'à 8 % de sa consommation annuelle d'électricité. Par ailleurs, la consommation de gaz a été réduite de 17 % grâce notamment à la récupération de chaleur et celle de l'eau de 35 %.

Depuis 2008, Mondelez International s'est également engagé dans une démarche pionnière en matière d'ap-

visionnement responsable avec son programme Harmony (lancé d'abord en France), qui vise à produire du blé de manière plus durable. « Lancé avec 68 agriculteurs en France, ce programme compte aujourd'hui plus de 1.250 agriculteurs partenaires engagés dans sept pays européens (France, Espagne, Italie, République tchèque, Pologne, Hongrie et Belgique) », argue Amélie Vidal-Simi. Près de 59.000 hectares de blé Harmony sont cultivés en Europe, dont environ 13.900 hectares en France, couvrant 100 % des besoins en blé pour la production des biscuits de Mondelez International en Europe.

Le site de Besançon travaille ainsi avec un réseau d'une quinzaine d'agriculteurs situés dans un rayon de moins de 250 km. Éric Bonnefoy, céréalier partenaire à Mercey-le-Grand, a témoigné de l'exigence de ce partenariat. « Contrairement aux pratiques courantes, le blé Harmony est stocké sur les exploitations pendant une année dans des silos ventilés, sans insecticide. Ce qui implique une grande rigueur dans la conservation. Notre exploitation, autonome en énergie, est également vertueuse sur le volet environnemental, ce qui est un des critères recherchés par LU ». Pour les agriculteurs, valoriser leur production locale et en connaître la finalité est une « fierté ».

Frédéric Chevalier



**Côte-d'Or.** En moins d'un an, l'huilerie du Champs Frémy, créée fin 2024 à Chaume-et-Courchamp par Sébastien et Virginie Laprèvote, s'est imposée comme une référence locale en huiles bio. Face au succès, le couple prépare déjà le transfert de l'atelier dans un bâtiment voisin.

## Au Champs Frémy, l'huile bio fait recette



Une pièce de 10m<sup>2</sup> construite en panneaux triply dans un hangar, une presse mécanique, un embouteilleur ; voilà à quoi se résume l'huilerie du Champs Frémy, créée fin 2024 par Sébastien et Virginie Laprèvote à Chaume-et-Courchamp, près de Sacquenay : « On vient d'acheter un corps de ferme où nous allons transférer toute l'activité et la maison », précise Sébastien. Un déménagement qui intervient moins d'un an après la création de l'huilerie « victime » de son succès : « Au départ on a créé l'huilerie pour faire face à la baisse des cours des céréales bio mais en moins d'un an, nous sommes déjà à 1.500 litres produits et la demande va en augmentant. On voulait compléter l'offre qui existe déjà sur Sacquenay, des jus de pommes, des farines ».

Installés en tant que céréaliers depuis 2005 sur 200 hectares convertis en bio depuis 2021, Sébastien et Virginie ont investi 40.000€ dans l'équipement de l'huilerie. Déjà certifiée agriculture biologique, l'huilerie est aussi labellisée 100% Côte-d'Or et Nous Autrement, signe d'une production bio et locale jusque dans les équipements : « La presse est d'origine française, fabriquée près de Saint-Étienne. C'est plus cher que des appareils



Sébastien Laprèvote a lancé Les champs du destin fin 2024 avec son épouse Virginie. Leurs huiles certifiées agriculture biologique, produites sur leur exploitation ne cessent de faire de nouveaux adeptes. Crédit : JDP.

chinois mais il faut être cohérents », précise Sébastien.

### ARTISANAT LOCAL

Sur l'égal, des huiles de tournesol, de chanvre, de caméline, de carthame et de lin qui ne subissent aucun traitement : « Les graines sont pressées à froid ; l'huile est décantée pendant 10 jours, filtrée dans des filtres en papier, et directement

mise en bouteilles ». Par exemple, il faut environ 4 kg de graines de carthame pour obtenir 1 litre d'huile finie.

Les tourteaux, résidus solides de l'extraction de l'huile des graines servent à la nourriture animale : « L'avantage de la production mécanique par rapport aux huiles industrielles, c'est que nos tourteaux contiennent encore de l'huile à hauteur de

15% et son donc nourrissants. Dans les huiles industrielles, l'huile est extraite intégralement par procédé chimique et les tourteaux sont enrichis ensuite avec des produits chimiques ». Distribuée sur les marchés, chez certains restaurateurs et bientôt dans des commerces de proximité (dont la boulangerie bio « Les Champs du Destin » de Sacquenay), les huiles du Champs



Plus cher, mais pas chinois... afin de garder une cohérence « locale » dans la production certifiée AB et 100% Côte-d'Or, le matériel est d'origine française. Crédit : JDP.

Frémy ont conservé tout l'aspect artisanal, y compris les erreurs : « Au départ, quelques bouteilles ont explosé car le remplissage est technique. Sous la chaleur les huiles se dilatent », sourit Sébastien. D'ici quelques mois la famille déménagera dans le corps de ferme tout proche où l'huilerie sera transférée. Sébastien et Virginie prévoient également d'y ouvrir un magasin de producteurs, probablement en 2026.

Antoine Gavory

**Côte-d'Or.** La 95<sup>e</sup> édition de la Foire internationale et gastronomique de Dijon aura lieu du 1<sup>er</sup> au 11 novembre prochain au Parc des expositions et des congrès, avec des nouveautés très inspirées des show TV.

## La foire de Dijon comme à la télé



L'année 2025 marque la 95<sup>e</sup> édition de la Foire internationale et gastronomique de Dijon, au Parc des expositions et congrès : près de 400 exposants (dont 23% de nouveaux) sont annoncés dans une programmation qui fait la part belle au spectacle ; toute ressemblance avec des émissions de télé étant parfaitement assumée... nouveau temps fort de la Foire, Toque Foire réunit amateurs passionnés, jeunes talents et chefs confirmés autour d'un défi inédit : « sublimer les produits de notre terroir avec audace et créativité ». Sélections, quarts, demi-finales et grande finale durant lesquelles les candidats cuisineront en duo avec des chefs locaux, offrant au public « un show



L'affiche de la 95<sup>e</sup> édition. Crédit : Dijon Bourgogne Events

culinaire spectaculaire et gourmand... dégustations comprises ! »

Dans la même veine bellico-culinaire, un « championnat de France amateur de pizza », le 9 novembre, organisé par l'association des pizzerias françaises, « avec le pizzaiolo star Julien

Serri (180K abonnés) », nous apprend le communiqué de Dijon Bourgogne Events, gestionnaire du Parc des expositions et organisateur de l'évènement. Enfin, pas moins que Le Juste prix, en invitant les visiteurs à estimer la valeur des objets

de la mythique Table de Lucullus histoire de remporter des cadeaux. Enfin, autre tradition, celui des pays invités : le Canada et le Vietnam seront cette année les invités de Dijon.

Outre sa dimension incontournable dans l'agenda dijonnais, la Foire de Dijon reste un phare de l'attractivité et du tourisme pour la ville. L'année dernière, elle avait attiré 170.000 visiteurs, ce qui fait du rendez-vous dijonnais la 4<sup>e</sup> foire internationale de France. Pas mal pour une manifestation dont la première édition (1921), avait été souhaitée par le maire de Dijon Gaston Gérard, pour construire l'image de marque de sa ville autour du tourisme et de la gastronomie. Du marketing territorial avant l'heure...

Emmanuelle de Jesus

## Côte-d'Or

**REFECTORY S'INSTALLE À FONTAINE-LÈS-DIJON.** Accompagné par Dijon Bourgogne Invest, l'agence d'attractivité économique de la métropole dijonnaise, Refectory spécialisée dans la confection et la livraison de repas a choisi Fontaine-lès-Dijon pour sa 23<sup>e</sup> implantation en France. « S'implanter à Dijon offre à Refectory l'opportunité de se développer sur la Bourgogne Franche-Comté, un vaste territoire jusque-là non desservi. L'implantation bénéficiera également de la nouvelle flotte de véhicules aux couleurs de Refectory, opérationnelle dès la rentrée », se réjouit DBI. Depuis septembre, l'antenne dijonnaise de Refectory accueille une première équipe composée de trois commerciaux, quatre livreurs et d'un responsable opérationnel. À moyen terme, l'entreprise prévoit de renforcer ses effectifs pour soutenir le développement de son activité sur la métropole et au-delà, avec un objectif de 10 à 15 collaborateurs.

**LA CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE S'AGRANDIT À SAINT-APOLLINAIRE.** Comme nous l'écrivions dès juin dernier, la chocolaterie de Bourgogne relancée par un ancien salarié, René Loquet accompagné par Dijon Bourgogne Invest, l'agence d'attractivité économique de la métropole, s'agrandit en s'installant sur la zone Écoparc (Saint-Apollinaire). Laboratoire, chaîne de production et bureaux permettront au fabricant de l'emblématique escargot de faire face à la demande croissante de ses produits.

en bref

**Côte-d'Or.** Le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne s'est associé à trois autres caisses pour réaliser un baromètre de la transition énergétique des entreprises. Les résultats montrent une méconnaissance des directives alors que la démarche peut s'avérer bénéfique.

## Guider les entreprises dans une transition imposée

**Dijon** Pour 65 % d'entre elles, les entreprises interrogées dans le cadre du baromètre de la transition énergétique des entreprises porté par le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, trois autres caisses régionales et le CSA, déclarent ne pas connaître la directive européenne CSRD. Cette dernière porte sur la publication d'informations relatives aux impacts et enjeux de durabilité des grandes entreprises. La tonnellerie François Frères a initié cette démarche. « *Cela nous a apporté une richesse d'informations qui nous a conduit à publier notre premier rapport de durabilité. Nous avons tiré beaucoup d'enseignements de la CSRD et nous travaillons sur notre feuille de route RSE pour les trois ans à venir* » a souligné Philippe Maesen, responsable RSE du groupe qui emploie 1.600 salariés. Cette directive européenne vise à évaluer les impacts d'une entreprise sur différents enjeux. « *Ce travail fastidieux nous a demandé un an.* » Un travail

Une table ronde dédiée à la CSRD a mis en lumière les atouts de la démarche pour les grandes entreprises. Crédit : JDP.



autour des données physiques, et non seulement monétaire, qui, au-delà de la CSRD, dresse un état des lieux indispensable pour qu'une entreprise réalise son bilan carbone afin d'établir ensuite un plan de transition. Le bilan aboutit à une gradation sur la facilité d'impact en prenant en compte le coût et la difficulté d'implémentation.

### UNE BOUSSOLE QUI POUSSE À AGIR

Véritable exercice réglementaire, la CSRD se veut particuliè-

rement exhaustive car elle traite aussi bien les enjeux environnementaux, que sociaux et sociétaux. « *C'est une boussole, un outil pour établir un plan d'actions qui nous a permis d'identifier une vingtaine d'enjeux et des objectifs chiffrés.* » Biodiversité, économie circulaire, sécurité et santé à travers la formation ou encore la préservation du savoir-faire mais aussi la gouvernance ont été prises en compte. Pour les intervenants, la directive CSRD interroge aussi sur le coût de l'inaction. Selon eux, un euro

investi évite 7 € de dépenses ultérieures. « *Nous devons être modestes sur notre capacité à entraîner nos fournisseurs mais on peut trouver des leviers communs pour construire avec eux. Nous travaillons avec des TPE et PME qui n'ont pas les clés de lecture.* » D'après le baromètre de la transition énergétique, 53 % des entreprises n'ont réalisé ni audit énergétique ni bilan carbone au cours des trois dernières années.

Nadège Hubert

**Export.** La société familiale LMJ (Langlois) poursuit son développement avec un tout nouveau centre de loisirs, sous la franchise Games Factory. Implanté dans la zone des Vauguilletes, il ouvrira ses portes début novembre 2026.

## Sens accueille le premier Games Factory de l'Yonne

**Sens** Pour Romi Taillandier, dirigeante de l'espace de loisirs Fun Space, la crise sanitaire appartient désormais au passé, en grande partie grâce à la fidélité d'une clientèle solide. L'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de 1,2 M€ en 2024, un succès qui lui permet aujourd'hui de franchir une nouvelle étape avec ce projet d'envergure. Jusque-là plutôt concentrée en Côte d'Or dans la région de Dijon et en Saône-et-Loire, la marque Games Factory gagne désormais le territoire icaunais. Cette stratégie de développement permettra par ailleurs à Romi Taillandier de s'appuyer sur l'expertise et la notoriété du groupe.

« *Je suis issue d'une famille d'entrepreneurs donc, forcément, quand on fait quelque chose, c'est pour le développer.*

Maintenant il faut y aller étape par étape. C'est un rêve qui se réalise», confie la cheffe d'entreprise. À quelques mètres seulement du complexe Fun Space, le futur Games Factory s'étendra sur 2.500 m<sup>2</sup> et emploiera une quinzaine de personnes. Conçu comme un lieu de loisirs davantage orienté vers les adultes et jeunes adultes, il proposera bowling, jeux d'arcade, réalité virtuelle, billard et escape games, et accueillera les professionnels pour des séminaires, par exemple.

Ce chantier, estimé à 6 M€ et financé par des fonds propres et des prêts bancaires, a démarré début 2025. L'ouverture officielle est prévue le 8 novembre 2026. Romi Taillandier n'exclut pas, à terme, de nouvelles implantations dans les départements voisins.

Floriane Boivin



Romi Taillandier, dirigeante de Fun Space et Games Factory à Sens. Crédit : JDP.

## Bourgogne

**LA FILIÈRE VITICOLE DÉFIE LA CRISE DANS UN CONTEXTE INCERTAIN.** Le Comité Bourgogne (ex-BIVB) a fait le point sur le millésime 2025 et les marchés viticoles au national comme à l'export, avec une grosse incertitude concernant le premier marché export, les États-Unis. Laurent Delaunay et François Labet, président et président délégué ont présenté et commenté les chiffres des vendanges 2024 et les perspectives de marché. Après deux millésimes généreux (2022 et 2023), la récolte 2024 s'est classée comme la deuxième plus faible de ces 15 dernières années, n'atteignant qu'à peine plus d'1,2 million d'hectolitres. Cette contraction du volume a immédiatement impacté les transactions en vrac, qui chutent de 36,6 % sur le millésime 2024.

La succession de ces millésimes contrastés aura heureusement permis de constituer une réserve stratégique. Le stock global de vins de Bourgogne affiche ainsi une hausse de 6,1 % à fin juillet 2025 par rapport à la moyenne quinquennale, crucial pour amortir l'impact de la prochaine campagne, le potentiel de récolte 2025 étant également anticipé comme inférieur à la moyenne.

Pour compenser la faible récolte 2024, les transactions se sont massivement reportées sur l'excédent de 2023 : ce millésime a représenté un record de 40 % du total des transactions, notamment pour les appellations Chablis et Mâcon.

### L'EXPORT TOUJOURS PERFORMANT

L'attractivité des Bourgognes à l'international ne se dément pas. Les exportations ont battu un record, totalisant plus de 57 millions de bouteilles sur les sept premiers mois de 2025. En volume, la progression est de + 5,6 %. En valeur, le chiffre d'affaires culmine à 951 M€, en hausse de + 2,7 %. Ces chiffres contrastent fortement avec la tendance générale des vins français d'AOC, dont les volumes exportés baissent pour la quatrième année consécutive (-1,5 %).

La croissance est largement portée par le succès des vins blancs : l'AOC Chablis progresse de + 9,5 % en volume, suivi de près par l'AOC Mâcon blanc (+10 %). Le Crémant de Bourgogne brille également à l'international avec une hausse de + 9,5 % des volumes exportés. La destination numéro un reste les États-Unis, qui représentaient 22,1 % des volumes et 22,4 % de la valeur en 2024. Cependant, l'incertitude règne : après une période d'exportations très soutenues, l'application d'une nouvelle taxe douanière de 15 % dès août 2025 devrait impacter fortement les échanges dans les prochains mois. Parmi le « Club des 5 » (États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Japon, Belgique), c'est la Suède qui fait une entrée remarquable, accédant à la 4<sup>e</sup> place des principaux marchés.

### LE MARCHÉ FRANÇAIS SE MAINTIENT

En France, la grande distribution maintient les vins de Bourgogne en croissance, affichant + 0,7 % en volume et + 0,4 % en chiffre d'affaires. Cette progression est principalement attribuée aux marques (46 % des achats) et aux marques de distributeur (39 % des achats), traduisant une demande soutenue par les catégories sociales préservées. Les appellations les plus dynamiques en GMS sont le Petit Chablis (+ 14,8 % en volume), l'AOC Bourgogne blanc (+ 7,4 % en volume). Enfin, les vins effervescents confirment leur popularité : les ventes de Crémant de Bourgogne enregistrent une solide augmentation de + 3,7 % en volume d'achat.

Emmanuelle de Jesus

en bref

# AVIS D'EXPERT

## Médiation : une semaine pour s'informer

**Côte-d'Or.** Le tribunal judiciaire de Dijon accueillera, les 14 et 16 octobre, des permanences d'information sur la médiation tenues par des médiateurs professionnels de la Compagnie des médiateurs BFCA et du Centre de médiation de Côte-d'Or. Des rendez-vous gratuits et confidentiels ouverts à tous pour s'informer sur ce mode de règlement des litiges à l'amiable coconstruit par les



**AVEC ME THIERRY CHIRON, AVOCAT AU BARREAU DE DIJON, MÉDIATEUR ET PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE DES MÉDIATEURS DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ ET D'AILLEURS.**

**D**u 13 au 18 octobre, se déroule la semaine nationale et internationale de la médiation, un espace d'information sur ce mode de justice « à l'amiable ». À Dijon, des permanences d'information seront organisées les 14 et 16 octobre, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h à la Cité judiciaire.

◆ **Le Journal du Palais.** Qu'appelle-t-on la médiation qui sera au centre de cette semaine d'information ?

◆ **Me Thierry Chiron :** Un petit rappel tout d'abord. Lorsqu'il était Garde des Sceaux, Éric Dupont-Moretti a impulsé une grande politique de l'amiable et a voulu qu'il y ait de plus en plus d'amiable pour résoudre les conflits, les litiges. En ce sens, il y a d'ailleurs depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023, la création d'un juge de l'amiable qui préside des Ara, audiences de règlement amiable. En dernier lieu, le décret du 18 juillet 2025 a recodifié les procédures amiables en matière civile.

Pour parler des modes amiables « médiatifs », il y a deux types de médiations : une médiation judiciaire, ordonnée par un juge, au cours d'une instance judiciaire c'est-à-dire lorsque les parties ont déjà porté leur litige devant un juge mais que, finalement, elles choisissent de tenter de trouver une solution à l'amiable. Et la médiation conventionnelle choisie d'emblée par les parties, indépendamment de toute procédure judiciaire. La liberté de choix des parties est fondamentale en médiation : elle s'exerce au moment d'entrer en médiation, puis à tout moment de la médiation. La liberté de quitter le processus est entière, si finalement il ne convient pas. La décision n'a pas à être motivée. Mais dans ce cas, la médiation s'arrête.

Pour répondre précisément, la médiation se passe entre les parties en litige, éventuellement en présence de leurs avocats, et un médiateur professionnel, neutre et indépendant. Le rôle



du médiateur est de permettre aux parties, grâce à une écoute attentive, une neutralité absolue et des questions le plus souvent ouvertes, de faire dialoguer les parties afin qu'elles trouvent ensemble la solution pour résoudre leur litige. Ce sont les parties elles-mêmes qui élaborent l'accord dans le cadre sécurisé que leur offre la médiation. Enfin, une autre dimension essentielle de la médiation est la confidentialité : tout ce qui est dit, écrit, échangé lors d'une médiation ne peut pas être utilisé même si les parties retournent ensuite devant le juge. Ceci à moins qu'elles ne soient toutes d'accord pour lever cette confidentialité.

◆ **Tout litige peut-il être amené devant un médiateur ?**

◆ Tout type d'affaires peut donner lieu à une médiation à l'exception des affaires qui heurtent l'ordre public, qui sont de nature pénale, ainsi que les affaires où les parties ne disposent pas de leurs droits (état civil, par exemple, Ndlr). En revanche, la médiation est une bonne solution lorsque les parties ont besoin de conserver un lien entre elles : les associés d'une société ; le preneur et le bailleur que ça soit un bail d'habitation ou un bail commercial. Et dans le cercle familial : dans les situations de divorce, et même en matière de succes-

sion. Imaginez un beau patrimoine, des enjeux importants et une fratrie dont les membres ne se parlaient plus avant le décès des parents. La médiation est un processus idéal, d'abord parce que les parties y consentent volontairement ce qui sous-entend que chacun veut trouver une solution ; ensuite parce qu'en médiation, vous allez faire émerger les raisons véritables pour lesquelles le dialogue était rompu. La situation va ainsi se débloquer. C'est un peu magique parfois la médiation !

◆ **Quelle est la différence entre la médiation et une décision de justice rendue par un magistrat ?**

◆ Sur le cas précis de la médiation judiciaire, le décret du 18 juillet 2025 prévoit que cette médiation judiciaire a une durée de cinq mois aujourd'hui au lieu de trois auparavant, renouvelable une fois pour trois mois. C'est donc une procédure de huit mois maximum ce qui est, par rapport à la durée d'un procès, extrêmement court.

J'ajoute que dans la médiation, les parties peuvent très bien aboutir à un accord qui ne soit pas l'application stricte de la loi, mais qui va néanmoins répondre à leurs besoins. Ainsi les parties qui ne se sentent pas lésées, puisque ce sont-elles qui ont construit la solution. Et c'est ça la grande diffé-

rence avec la justice qui, elle, est verticale. Elle vous impose la solution. Le juge applique la loi. Et l'application de la loi, même si vous avez gagné votre procès, ne vous donne pas toujours entièrement satisfaction. Une décision de justice ne peut trancher que les enjeux soumis au juge, l'accord de médiation peut être plus large et répondre à des besoins extérieurs à ceux soumis à la juridiction.

◆ **Si la médiation échoue, est-il possible de retourner voir le juge ?**

◆ Oui, tout à fait. Le processus de médiation va exercer une influence sur les délais de procédure. Même si la médiation échoue, les parties peuvent finalement retourner devant le juge car quand une médiation est ordonnée, cela interrompt le délai de péremption de l'instance le temps de la médiation. Et ça interrompt aussi le délai de prescription de l'action. L'accès au juge est préservé, car c'est un droit fondamental que de pouvoir saisir un juge.

Sur la nature même de la médiation, le médiateur ne propose pas une solution, n'impose pas quoi que ce soit : il vous aide à discuter avec l'autre partie pour construire la solution. C'est déjà quelque chose d'assez difficile : vous avez des gens qui ont du mal à parler dans le cas d'un litige en raison du stress

que ça leur procure, des émotions que ça peut générer. Donc notre rôle c'est de créer de la confiance, faire baisser la tension et par de l'écoute, leur permettre d'arriver à échanger pour trouver par elles-mêmes une solution à leur différend qui satisfasse les parties. En médiation, on dit que le litige, c'est un besoin insatisfait. Le médiateur aide les parties à exprimer ce besoin.

◆ **En quoi consistent les journées d'information sur la médiation des 14 et 16 octobre à la Cité judiciaire de Dijon ?**

◆ Toute personne pourra, lors de ces journées, rencontrer des médiateurs professionnels de la Compagnie des médiateurs BFCA et du Centre de médiation de Côte-d'Or. Il ne s'agit pas d'initier des médiations, mais les gens peuvent venir pour se renseigner, savoir comment cela se pratique et connaître ce qu'ils peuvent attendre d'une médiation. Ce sont des rencontres en face-à-face, afin de garantir la confidentialité des échanges et c'est évidemment gratuit. Et nous espérons qu'elles vont contribuer à diffuser véritablement une culture de la médiation.

**Propos recueillis par Emmanuelle de Jesus**

# Opinions

## Désengagement de l'État : la Nièvre au côté du monde associatif

Le Conseil départemental de la Nièvre

Le Conseil départemental de la Nièvre a relayé et soutenu la grande mobilisation nationale du 11 octobre, lancée par le Mouvement associatif, pour alerter sur la situation préoccupante qu'il traverse aujourd'hui, avec le mot d'ordre « *Ça ne tient plus ! Pas un euro de moins pour les associations* ». En France, 20 millions de bénévoles, 1,8 million de salarié-es et 1,5 million d'associations participent chaque jour à la cohésion et à la solidarité nationale. Mais les coupes budgétaires décidées par l'État et la baisse continue des dotations aux collectivités locales fragilisent durablement les équilibres de ce secteur vital, au moment même où les besoins augmentent.

### DES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE LA VIE LOCALE NIVERNAISE

Dans la Nièvre, les associations sont un pilier de la vie locale. Elles animent la

culture, le sport, la solidarité, la jeunesse, l'éducation populaire, la vie citoyenne. Elles créent du lien, de la proximité, de la fraternité.

Cette mobilisation, relayée par de nombreuses associations nivernaises – parmi lesquelles la Fédération des centres sociaux, la FOL, et des acteurs du monde culturel, éducatif et social – traduit une inquiétude que nous partageons pleinement : sans un soutien fort et durable de l'État, le monde associatif, comme les collectivités locales, ne pourra plus remplir ses missions d'intérêt général.

### UN COMBAT COMMUN POUR MAINTENIR LE LIEN SOCIAL ET LA SOLIDARITÉ

Le Conseil départemental de la Nièvre reste aux côtés des associations. Il maintient ses soutiens, accompagne leurs projets et agit, chaque jour, en parte-

naire de terrain. Mais la réalité budgétaire est là : les collectivités locales, elles-mêmes dépendantes de dotations d'État en constante diminution, voient leurs marges d'action se réduire. Elles ne peuvent, seules, compenser les effets du désengagement national.

C'est pourquoi cette mobilisation du 11 octobre doit être entendue comme un appel collectif, porté à la fois par le monde associatif et par les collectivités, pour défendre les conditions mêmes de la solidarité dans nos territoires.

Fabien Bazin, président du Conseil départemental : « *Dans la Nièvre, les associations sont un maillon essentiel du lien social et de la vie locale. Leur engagement rejoint celui des collectivités : agir chaque jour pour que la solidarité demeure une réalité concrète pour toutes et tous.* »

## Le billet

PAR FRÉDÉRIC CHEVALIER

### Trump, homme de paix ? Pour le Nobel, c'est non !



Il y a dans ce monde des choses qui tiennent encore debout et il faut s'en réjouir ! Le président Trump n'a pas eu le prix Nobel de la Paix 2025. Le comité norvégien lui a préféré l'opposante vénézuélienne María Corina Machado, récompensée pour ses efforts « *en faveur d'une transition juste et pacifique de la dictature à la démocratie* ». Celle qui vit dans la clandestinité dans son propre pays depuis la réélection contestée du président Nicolás Maduro en juillet 2024 a déjà reçu, l'année dernière, le prix Vaclav-Havel et le prix Sakharov. « *María Corina Machado est l'un des exemples les plus extraordinaires de courage civique en Amérique latine ces derniers temps* », a estimé le président du comité Nobel, Jorgen Watne Frydnes. Depuis son retour à la Maison Blanche, le milliardaire n'avait pourtant pas ménagé ses efforts. Claironnant haut et fort son rôle prépondérant dans la résolution de multiples conflits internationaux, certains pour le moins imaginaires, comptenu des connaissances géographiques très approximatives du chef de l'État à la bannière étoilée. « *Je ne sais pas vraiment ce que [le comité Nobel] va faire. Mais je sais une chose : personne dans l'histoire n'a jamais résolu [comme moi] huit guerres en l'espace de neuf mois* », affirma-t-il encore jeudi 9 octobre. En outre, il avait obtenu de nombreux soutiens, du Premier ministre Benjamin Netanyahu à l'Argentin Javier Milei, en passant par le Pakistan et plusieurs pays africains. Certains évoquent des raisons calendaires pour expliquer sa non-obtention du titre : les nominations pour le Nobel de 2025 sont closes depuis le 31 janvier, soit onze jours après le début de son mandat. Ensuite, l'accord entre le Hamas et Israël sur un cessez-le-feu et la libération des otages a été signé quelques heures seulement après l'annonce du prix... Ce serait toutefois oublier, un peu vite, que Donald Trump s'est montré particulièrement belliqueux et va-t'en-guerre depuis le début de son mandat : guerre commerciale avec à peu près tous les pays du monde, déploiement de l'armée dans plusieurs villes américaines, volonté d'annexer le Canada et le canal du Panama, ou encore son mantra « *l'Amérique d'abord* »... Autant d'éléments à charge et contraires aux idéaux (coopération internationale, fraternité entre les peuples et désarmement) contenus dans le testament d'Alfred Nobel.

« *Tout le monde dit que je devrais avoir le prix Nobel* », déclarait Donald Trump à la tribune de l'assemblée générale des Nations unies fin septembre. Et ne pas lui donner serait une « *insulte* » contre les États-Unis, a-t-il ajouté. Aujourd'hui, pour lui, la messe est dite et s'il y avait une leçon à retenir, c'est bien qu'une récompense ne se réclame pas, elle se mérite !

## Le regard de Faro

**NOMBREUSES SONT LES ENTREPRISES QUI RÉDUISENT LEURS EFFECTIFS À CAUSE DE L'IA**



## NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

# le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

## le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Confiez-nous vos annonces légales !



Envoyez vos annonces par mail à : [annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)  
Renseignements au 03 80 68 25 55

## Procédures adaptées

### Commune de Domecy-sur-le-Vault

#### Avis d'appel public à la concurrence

#### Travaux d'interconnexion d'eau potable entre Domecy-sur-le-Vault et Givry

1. Identification de la Collectivité : Commune de Domecy-sur-le-Vault, 27 rue Gaumine - 89200 Domecy-sur-le-Vault.
2. Objet du marché : Travaux d'interconnexion d'eau potable entre Domecy-sur-le-Vault et Givry.  
Lot 1 :  
- Base : canalisation en fonte ;  
- Variante : canalisation en PEHD.  
Lot 2 : équipements électromécaniques.
3. Procédure de passation : Procédure adaptée en application du Code de la commande publique.
4. Forme du marché : Le contenu de la prestation demandée est décrit dans le Programme de travaux, le Cahier des Clauses Techniques Particulières et les DQE, DPGF.
5. Justificatifs à produire :  
- Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat ;  
- Renseignements figurant aux articles R2143-3 du code de la commande publique.
6. Délai de validité des offres : 120 jours à partir de la date limite de réception des offres.
7. Critères d'attribution : valeur technique appréciée au regard du mémoire technique à joindre à l'offre : 50% ; prix de la prestation : 50% ; figurant dans le règlement de consultation.
8. Date limite de réception des offres : vendredi 14 novembre 2025 à 16h00.
9. Demande de dossier et renseignements : Par voie électronique sur la plateforme « achatpublic.com ».
10. Lieu de remise des offres : Les offres seront présentées par voie électronique sur la plateforme « achatpublic.com ».
11. Renseignements : Une visite sur site à l'intention des candidats (pour le lot 2 essentiellement) aura lieu le mercredi 15 octobre 2025, rendez-vous à 9h30 devant la station de pompage de Domecy-sur-le-Vault. Les candidats devront informer le maître d'oeuvre SPEE de leur présence au plus tard la veille de la visite. La visite n'est pas obligatoire. Il n'y en aura pas d'autres d'organisées.
11. Date d'envoi du présent avis : 03/10/2025 .
12. Juridiction compétente en cas de contentieux : Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas. L2504778

## le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional  
LE JOURNAL DU PALAIS  
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon  
Société du groupe ForumEco  
Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON  
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56  
Site internet : [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr)  
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n

1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : [annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)

Rédaction : [redaction.jdp@legalnet.org](mailto:redaction.jdp@legalnet.org)

## le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,  
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour  
traiter au mieux vos publications.

Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales  
par mail :

[annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)

Annances légales

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

## MCM

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, signé électroniquement en date du 30 septembre 2025.

DÉNOMINATION : MCM.  
FORME : Société par actions simplifiée.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger : l'acquisition de tous immeubles non bâtis et de tous immeubles bâtis à usage commercial, professionnel, d'habitation ou mixte ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, crédit-bail, location, meublée ou non de tous ces immeubles ainsi que de ceux dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire ainsi que la vente éventuelle de parties desdits immeubles ; Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet de la société ou à des objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.

CAPITAL SOCIAL FIXE : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

CESSION D'ACTIONS ET AGRÈMENT : Les Actions sont librement cessibles (aucun agrément nécessaire) entre associés. Les Actions ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires. En cas d'associé unique, la Cession est libre.

SIEGE SOCIAL : 36 rue d'Ahuy, 21000 DIJON.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales.

A ÉTÉ NOMMÉE PRÉSIDENTE : Madame Véronique VARLET, demeurant 36 rue d'Ahuy, 21000 Dijon. Pour avis.

L2504709

FINANCIA  
EXPERT

## SMG Patrimoine

## Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte SSP, en date du 02/10/2025, à Semur-en-Auxois.

Dénomination : SMG Patrimoine.

Forme : Société civile immobilière.

Objet : Acquisition, aménagement, mise en valeur, administration, exploitation, location, vente ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et biens immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1.000 €.

Montant des apports en numéraire : 1.000 €.

Cession de parts et agrément : Les cessions de parts sont libres entre associés. Agrément dans tous les autres cas.

Siège social : 21 avenue Pasteur - 21140 SEMUR EN AUXOIS.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Gérants : M. Samuel GALAUD et M<sup>me</sup> Magali BERNARD dnt ensemble 21 avenue Pasteur - 21140 SEMUR-EN-AUXOIS.

Pour avis : Les gérants.

L2504711



## APME

Par acte sous signature privée en date du 2 octobre 2025 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : APME.

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

CAPITAL : 1.000 €.

SIEGE : 15 rue Charles Dumont - 21000 DIJON.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- La gestion et l'assistance administrative et financière des filiales, la prise de participation d'intérêts dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles et financières. La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement par tout procédé que ce soit, et notamment d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion. La gestion de son patrimoine tant immobilier que mobilier. L'animation sous quelque forme que ce soit de toutes les filiales dont la société détiendrait les titres.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTES : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts sociales. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales.

PRÉSIDENT : Monsieur Thomas BARBIER demeurant 60 avenue Victor Hugo - 21000 DIJON.

IMMATRICULATION au R.C.S. de : DIJON. Pour avis, Le Président. L2504716



## KASIMELIA SCI

Avis est donné de la constitution, suivant acte reçu par Me Thomas ROQUEL notaire à DIJON (21000) le 2/10/2025, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière.

Dénomination : KASIMELIA SCI.

Capital social : 1.000 €. Apports en numéraire : 1.000 €. Durée : 99 ans.

Objet social : Acquisition, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers.

Siège social : 83B rue Enpailley - 21850 SAINT APOLLINAIRE. Gérance :

Monsieur Nadjib DEKKAL demeurant 83B rue Enpailley - 21850 SAINT APOLLINAIRE. Cession de parts : Libre entre associés ainsi qu'entre ascendants et descendants, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés représentant plus de 50% du capital social - Immatriculation : R.C.S. Dijon. Pour avis. L2504717

## HUI HUANG

Par acte SSP du 05/08/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HUI HUANG.

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 63 B rue des Pejoces - 21000 DIJON.

Capital : 338.000 €.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. Yanhui ZENG, demeurant 10 B Rue Charles Dumont - 21000 DIJON.

Clause d'agrément : Cession soumise à agrément, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Immatriculation au R.C.S. de DIJON. L2504718

## 29 SEPTEMBRE

Par acte authentique du 25/09/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : 29 SEPTEMBRE

OBJET SOCIAL : La société a pour objet :

de garantir la stabilité des relations entre les associés par le recours notamment aux clauses d'agrément ci-après stipulées :

l'achat, la construction, l'entretien et l'amélioration de tous immeubles bâtis ou non bâtis en pleine propriété ou en nue-propiété et à l'extinction de l'usufruit en pleine propriété.

L'exploitation de ces immeubles par leur location à toutes personnes physiques ou morales et le cas échéant la mise à disposition gratuite au profit d'un associé.

L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

Le cautionnement simplement hypothécaire pour tout prêt qui serait accordé soit au locataire des locaux appartenant à la société en vue de l'aménagement desdits locaux, soit à un acquéreur de parts sociales pour l'acquisition de ses parts.

Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

La propriété et la gestion de tous placements tels que valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres de toute nature, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées, détenus en pleine propriété, nue-propiété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général.

Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

Les décisions d'acquiescer ou de vendre un immeuble social, d'emprunter, de se porter caution ou consentir toute sûreté réelle sur les immeubles sociaux peuvent être valablement prises par la société civile pourvu qu'elles n'affectent pas le caractère civil de la société.

Dans ses rapports avec les tiers, le gérant jouit des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans les limites de l'objet social de la société tel qu'il est défini aux présents statuts et accomplir tous les actes contribuant à sa réalisation.

Siège SOCIAL : 1 place Saint Martin 21700 Premeaux-Prissey.

CAPITAL : 61500 €

DURÉE : 99 ans

GÉRANCE : M. MEANT Alex, demeurant 9 rue Henri IV 69002 Lyon

CLAUSE D'AGRÈMENT : Entre associés, les parts sont librement cessibles. Toutes les autres cessions ne peuvent intervenir qu'avec le consentement de la gérance

Immatriculation au RCS de Dijon L2504739

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier  
21000 DIJON

## COSM

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître MUGNERET le 1<sup>er</sup> octobre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : COSM.

Siège social : 19 Boulevard Carnot - 21000 DIJON.

Durée : 99 ans.

Objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, l'aménagement, l'administration, la gestion, et la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers.

Capital social : 1.001 €.

Apports en numéraire : 1.001 €.

Gérant : M. Christian BAUCHE demeurant à DIJON, 19 Boulevard Carnot.

Clause d'agrément : toute cession de part est soumise à l'agrément des associés statuant à l'unanimité.

Immatriculation : R.C.S. DIJON. Pour avis. L2504774



Etude de  
Maîtres Anne-Flore  
SEGUN-VOYE  
et de Marie-Christine  
AUDIFFRED  
Notaires associés  
à MIREBEAU SUR BEZE  
(CÔTE-D'OR), 5 rue de Bocanon

## EP2AHOME

Suivant acte reçu par Maître Marie-Christine AUDIFFRED, Notaire Associé soussigné, exerçant à MIREBEAU-SUR-BEZE (Côte-d'Or), membre de la Société d'Exercice libéral par Actions Simplifiée dénommée «LEGI NOTAIRES» titulaire de trois Offices Notariaux situés à DIJON (Côte-d'Or), 21, Avenue Albert Camus, à SAINT-APOLLINAIRE (Côte-d'Or), 723, Cours de Gray, et à MIREBEAU-SUR-BEZE (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon avec bureau permanent à FONTAINE-FRANCAISE (Côte-d'Or), 6, Rue de la Tour du Pin, le 1<sup>er</sup> octobre 2025 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : EP2AHOME

SIEGE SOCIAL : FIXIN (21220), 28 Bis route des Grands Crus.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

CESSIONS DE PARTS : les cessions entre associés sont libres.

Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

Les gérants de la société sont : Monsieur Eric BREGAND et Madame Patricia DARCQ demeurant à FIXIN (21220), 58 Bis Route des Grands Crus.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : Le notaire.

L2504777



SCP PARRY-AVRIL & NEYRET  
Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)  
16 rue de Lorraine

## STACEL

Suivant acte reçu par Me Aude NEYRET, notaire à BEAUNE (21200), le 06/10/2025, en cours d'enregistrement au SPFE de DIJON, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STACEL.

Forme : Société civile immobilière

Siège social : CHEVIGNY-EN-VALIERE (21200), 39 rue Mercy.

Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Capital : 1.200,00 €.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Apports en numéraires : 1.200,00 €.

Gérance : M. Kevin FROMHEIM demeurant à CHEVIGNY-EN-VALIERE (21200) 39 rue Mercy, et M<sup>me</sup> Amandine FROMHEIM née LARUE demeurant à CHEVIGNY-EN-VALIERE (21200), 39 rue Mercy pour une durée illimitée.

Cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession nécessite un agrément qui relève de la compétence des co-gérants statutaires, devant agir ensemble, puis du gérant statutaire survivant au décès du premier co-gérant statutaire. Une fois son mandat achevé, l'agrément sera de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Immatriculation : R.C.S. de DIJON. Pour avis : Me NEYRET, Notaire. L2504788

Etude de Maîtres Frédéric ANDRE et Antoine CHEVILLON, Notaires associés à BEAUNE (Côte d'Or), 3 route de Seurre.

## JACEM21

Suivant acte reçu par Maître Frédéric ANDRE, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée «Frédéric ANDRE, Antoine CHEVILLON, Notaires Associés», titulaire d'un office notarial dont le siège est à BEAUNE, 3, route de Seurre, le 6 octobre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET :

l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

LA DÉNOMINATION SOCIALE EST : JACEM21.

LE SIÈGE SOCIAL EST FIXÉ À : BEAUNE (21200), 13 rue de Vignolles.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR).

LES apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les GÉRANTS DE LA SOCIÉTÉ SONT : Monsieur Jean EUVRARD et Madame Marie Henriette EUVRARD demeurant ensemble à SAINTE MARIE LA BLANCHE (21200) 5 rue de l'Eglise.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : Le notaire.

L2504795

SELARL  
Dr DELIOT Anne

Avis de constitution - le 2/10/2025 à DIJON. FORME : SELARL. DÉNOMINATION : SELARL Dr DELIOT Anne. SIEGE : 2 rue Général Charbonnel - 21120 IS SUR TILLE. OBJET :

l'exercice de la profession dentaire et de chirurgien-dentiste. DURÉE : 99 ans. CAPITAL : 1.000 €. GERANT :

Anne DELIOT, 4 rue Professeur Debré - 21000 DIJON. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts au jour de l'assemblée.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente de parts. AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions de parts seront soumises à l'agrément des associés. IMMAT : R.C.S. DIJON.

Pour avis : Le gérant.

L2504799

SELARL  
DR CHURIE

Avis de constitution - le 2/10/2025 à DIJON. FORME : SELARL. DÉNOMINATION : SELARL DR CHURIE. SIEGE : 2 rue Général Charbonnel - 21120 IS SUR TILLE. OBJET :

l'exercice de la profession dentaire et de chirurgien-dentiste. DURÉE : 99 ans. CAPITAL : 1.000 €.

GERANT : Charles CHURIE, 3 place de la France libre - 21000 DIJON - ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts au jour de l'assemblée.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente de parts.

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions de parts seront soumises à l'agrément des associés. IMMAT : R.C.S. DIJON.

Pour avis : Le gérant.

L2504800



Office notarial situé à DIJON (21000)  
21 place de la République

## C2JI'MO

Suivant acte reçu le 3 octobre 2025 par Maître Hubert CHARLOT, notaire à DIJON (21000), enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON, il a été constituée la société suivante :

Dénomination : C2JI'MO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital social : 1.000,00 €.

Siège : DIJON (21000), 6 rue Charles Lapicque.

Objet : L'achat de biens immobiliers en vue de la revente, ainsi que toutes actions de rénovation et de promotion immobilière au sens de l'article 1831-1 et suivants du Code civil.

Durée : 99 ans.

Apports en numéraire : 1.000,00 €.

Président : Madame Stéphanie MIGNOTTE, demeurant à DIJON (21000), 6 rue Charles Lapicque.

Directeur général : Monsieur Jonathan BLANC, demeurant à SAULON-LA-CHAPELLE (21910), 9 rue de Layer.

Immatriculation : R.C.S. de DIJON.

Cession de parts : Toute cession, à l'exception de celles entre associés, est soumise à agrément.

Pour avis et mention : Hubert CHARLOT.

L2504829

## CHEZ MADAME

Aux termes d'un ASSP en date du 07/10/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CHEZ MADAME

Objet social : Exploitation d'un hôtel de tourisme avec débit de boisson, organisation événementiel, petite restauration, vente de produits dérivés

Siège social : 13 rue Joseph Milsand, 21000 DIJON

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : M<sup>me</sup> VUKOVIC Lucile 13 rue Joseph Milsand 21000 DIJON

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

L2504847

## ALVEUS

Par acte sous seing privé en date du 1/10/2025, il a été constituée une Société civile dénommée : ALVEUS.

Siège social

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

## RCMP

Par acte sous seing privé en date du 01/10/2025, il a été constitué une Société civile dénommée : RCMP.

SIÈGE SOCIAL : 25 Rue Charles Giraud - 21190 MEURSAULT.

CAPITAL : 4.529.351 € (dont 4.529.350 € d'apports en nature).

OBJET : La détention et la prise de participations dans toutes sociétés civiles, immobilières, commerciales ou industrielles. La gestion, pour son propre compte, de participations et de portefeuilles de titres, droits sociaux et/ou de participations. L'exercice de tout mandat social, rémunéré ou non, au sein de sociétés ayant avec la Société des liens de capital, directs ou indirects, pour autant que ledit mandat ne confère pas la qualité de commerçant, ainsi que la participation active à la conduite de la politique des filiales et participations. L'octroi de prêts ou d'avances à des sociétés ayant avec la Société des liens de capital, directs ou indirects. L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, d'immeubles ou fractions d'immeubles quelle que soit leur destination dont elle deviendra propriétaire. Tout acte de disposition de tout actif social (en ce compris la vente de tout immeuble ou droit immobilier). Tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, valeurs mobilières dans le cadre de la gestion d'un portefeuille.

CESSIONS DE PARTS : Les Transferts s'effectuent librement (i) par l'Associé unique le cas échéant, (ii) entre Associés ou encore (iii) au profit des descendants en ligne directe d'un ou plusieurs Associés.

GÉRANT : Raphaël COCHE, demeurant 25 Rue Charles Giraud - 21190 MEURSAULT.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON. L2504851

## RCGP

Par acte sous seing privé en date du 1/10/2025, il a été constitué une Société civile dénommée : RCGP.

SIÈGE SOCIAL : 25 Rue Charles Giraud - 21190 MEURSAULT.

CAPITAL : 4.529.351 € (dont 4.529.350 € d'apports en nature).

OBJET : La détention et la prise de participations dans toutes sociétés civiles, immobilières, commerciales ou industrielles. La gestion, pour son propre compte, de participations et de portefeuilles de titres, droits sociaux et/ou de participations. L'exercice de tout mandat social, rémunéré ou non, au sein de sociétés ayant avec la Société des liens de capital, directs ou indirects, pour autant que ledit mandat ne confère pas la qualité de commerçant, ainsi que la participation active à la conduite de la politique des filiales et participations. L'octroi de prêts ou d'avances à des sociétés ayant avec la Société des liens de capital, directs ou indirects. L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, d'immeubles ou fractions d'immeubles quelle que soit leur destination dont elle deviendra propriétaire. Tout acte de disposition de tout actif social (en ce compris la vente de tout immeuble ou droit immobilier). Tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, valeurs mobilières dans le cadre de la gestion d'un portefeuille.

CESSIONS DE PARTS : Les Transferts s'effectuent librement (i) par l'Associé unique le cas échéant, (ii) entre Associés ou encore (iii) au profit des descendants en ligne directe d'un ou plusieurs Associés.

GÉRANT : Raphaël COCHE, demeurant 25 Rue Charles Giraud - 21190 MEURSAULT.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON. L2504854

**DERNIER DELAI POUR DEPOSER VOS ANNONCES LEGALES**

**POUR UNE PUBLICATION LE LENDEMAIN DEPOSER VOS ANNONCES AVANT 16HEURES**

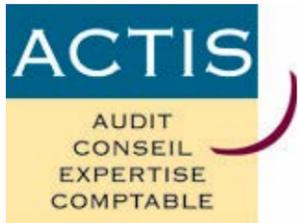
03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp@legalnet.org



## MENEURS DES TERRES D'OR

Par acte SSP du 02/10/2025 il a été constitué la société MENEURS DES TERRES D'OR, Société à responsabilité limitée, au capital de 2.000 €, siège social : 13 Allée Cluny 21220 GEVREY CHAMBERTIN objet : Prestations de labour viticole à cheval, prestations d'entretien de sols viticoles, activités de tourisme équestre, prestations d'équithérapie. Durée : 99 ans, gérant M. Abel BOURGOGNE demeurant 13 Allée de Cluny 21220 GEVREY CHAMBERTIN et M<sup>me</sup> Romane DOREY demeurant 13 Allée de Cluny 21220 GEVREY CHAMBERTIN immatriculation au RCS de DIJON. L2504868



## TAXI SAB

Société par actions simplifiée au capital de 500 Euros  
Siège social : La Perrière - BAT B  
4 B Route de Dijon  
21700 NUIITS ST GEORGES

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Nuits Saint Georges du 08 octobre 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : TAXI SAB.

Siège : La Perrière - BAT B, 4 B Route de Dijon - 21700 NUIITS ST GEORGES.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 500 €.

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Le transport de personnes à titre onéreux par taxi, conformément à la réglementation en vigueur ;  
- le Transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places, conducteur compris, ou d'un véhicule taxi ;  
- L'exploitation d'une ou plusieurs autorisations de stationnement (ADS) délivrées par les autorités compétentes ;

- L'achat, la vente, la location, la gestion et l'entretien de véhicules affectés à l'activité de taxi ;

- Toutes prestations annexes ou complémentaires liées directement ou indirectement à l'activité de transport de personnes, notamment les services de transport médical assis, les transferts vers gares et aéroports, les circuits touristiques ou les courses sur réservation.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Sabrina KEDJOUNIA, demeurant La Perrière - BAT B - 4 B Route de Dijon - 21700 NUIITS ST GEORGES.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : Le Président. L2504882

SCP PARRY-AVRIL & NEYRET  
Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)  
16 rue de Lorraine

## MARLU

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Aude NEYRET, notaire à BEAUNE (21200), le 08/10/2025, en cours d'enregistrement au SPFE de DIJON, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MARLU.  
Forme : Société civile immobilière  
Siège social : VILLY-LE-MOUTIER (21250), 7 rue du Général Muteau Hameau Laborde au Château.

Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle), mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Capital : 1.200,00 €.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Apports en numéraires : 1.200,00 €.  
Gérance : M. Antonin RONGET demeurant à VILLY-LE-MOUTIER (21250), 36 chemin de Marigny, pour une durée illimitée.

Cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession nécessite un agrément qui relève de la compétence du gérant. Une fois son mandat achevé, l'agrément sera de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Immatriculation : R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Me NEYRET, Notaire. L2504896

## MODIFICATION

## DE STATUTS

## SAS BATI TP BOURGOGNE

SAS BATI TP BOURGOGNE - Société par actions simplifiée - au capital de 5 000 euros - Siège social : 6 Chemin des Ruelles 21410 AGEY - 808 592 240 RCS DIJON - AGE du 14/05/2025, Démission de Monsieur Joaquim CALVELHE de ses fonctions de Président, remplacé à compter du 14/05/2025 par Monsieur Mickaël CALVELHE demeurant 5 chemin des ruelles 21410 AGEY - Nomination en qualité de Directeur Général le 14/05/2025 de Monsieur Anthony CALVELHE demeurant 25 grande rue 21540 MESMONT ; et modification corrélative des statuts. L2502471

## LEGATIS

LEGATIS - Société de participations financières de professions libérales sous forme de société par actions simplifiée de notaires - au capital de 6 557 397 euros - Siège social : 23 Rue Buffon 21000 DIJON - 818 492 530 RCS DIJON: Suivant AGE du 23 janvier 2025, et décisions du Président du 25 juin 2025, il est décidé l'augmentation du capital de 171 000,00 euros par apport en numéraire, à compter du 25/06/2025 pour le porter de 6 557 397,00 à 6 728 397,00 euros & modifications corrélative des Statuts. L2504422

## LUC QUENOT

Société civile au capital de 200 000 euros

Siège social : 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON  
RCS 991 652 470

## MODIFICATIONS

Aux termes des décisions unanimes du 24/09/2025, la collectivité des associés a préalablement modifié son objet social, puis décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de vétérinaires à compter de son inscription à l'Ordre des Vétérinaires, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 euros, divisé en 200 000 parts sociales d'un euro chacune. Le siège social a été transféré du 4, rue Jeanne Barret - 21000 DIJON au 16, rue de la Fontenelle - 52200 PEIGNEY. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Objet : Ancienne mention : la fourniture de prestations de services de conseils en stratégie et en développement commercial pour toutes sociétés, et plus généralement de services à destination de sociétés de vétérinaires. Nouvelle mention : l'exercice en commun par ses membres de la profession de vétérinaire dans les conditions prévues par la loi.

Monsieur Luc QUENOT gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme la société Monsieur Luc QUENOT a été nommé gérant sans limitation de durée.

Pour avis

L2504530

## LA MAISON DES DOMAINES CHAMPAGNES ET CRUS

SAS au capital de 7.000 Euros

Siège social :  
7 rue des Prés - 21230 MAGNIEN  
524 383 734 R.C.S. Dijon

## Modification du président

Aux termes d'une AGE en date du 18 août 2025, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Christophe COCOYNACQ de ses fonctions de président à compter de ce jour et décidé de son remplacement par : HOLDING JOCARO, EURL au capital de 200.000 € dont le siège social est situé 2 rue du Québec - 17230 MARANS, immatriculée sous le numéro 991 584 764 au R.C.S. de LA ROCHELLE, représentée par Monsieur Christophe COCOYNACQ, gérant.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2504542

## SC RUBY

L'AGE du 29/09/2025 de la «SC RUBY», capital : 940 €, siège : Le Petit Montot, Panthier 21320 CREANCEY, 489 980 417 RCS DIJON, a autorisé le retrait d'une associée et constaté la réduction du capital social de 940 € à 480 € par rachat et annulation de 46 parts sociales. Publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital social est fixé à NEUF CENT QUARANTE EUROS (940 €). Il est divisé en QUATRE-VINGT-QUATORZE (94) parts égales de DIX EUROS (10 €) chacune, numérotées de 1 à 94. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à QUATRE CENT QUATRE-VINGTS EUROS (480 €). Il est divisé en QUARANTE-HUIT (48) parts égales de DIX EUROS (10 €) chacune, numérotées de 1 à 48. Avis de constitution de la Société publié dans Le Journal du Palais de Bourgogne, le 17/04/2006. Modif au GTC de DIJON. L2504634

LEGI CONSEILS BOURGOGNE  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

## EARL DU CHATEAU DE LA CHASSAGNE

Exploitation agricole à responsabilité limitée

au capital de 126 532,68 Euros

Siège social : Le Grand Pâtis

21340 AUBIGNY LA RONCE

398 879 049 R.C.S.Dijon

DAU 09.09.2025 : Démission des fonctions de gérante de M<sup>me</sup> LAGRANGE Louanne à compter du 31 août 2025, transformation du GAEC en EARL, modification de l'objet social, changement de dénomination sociale.

Anciennes mentions :

- Forme : GAEC ;

- Dénomination : GAEC DU CHATEAU DE LA CHASSAGNE.

Nouvelles mentions :

- Forme : EARL ;

- Dénomination : EARL DU CHATEAU DE LA CHASSAGNE ;

- Capital : 126.532,68 € ;

- Siège : Le Grand Pâtis - 21340 AUBIGNY LA RONCE ;

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation ;

- Objet : Toutes activités agricoles correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal, et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, tel que l'exploitation et la gestion de biens viticoles ou agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société ;

Les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.

- Gérance : Monsieur LAGRANGE Philippe, demeurant à (21340) AUBIGNY-LA-RONCE, 1 rue du Grand Pâtis.

Clauses relatives à l'agrément des cessions de parts : Toute cession de part sociale est soumise à l'agrément des associés, qu'elle que soit la qualité du cessionnaire. En cas d'associé unique, celui-ci cède librement tout ou partie de ses parts sociales.

Pour avis : La Gérance.

L2504740

## VisionSI

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 5 150 Euros

Siège social : 39 Rue Verrerie

21000 DIJON

848 809 299 RCS Dijon

Pour avis : La Gérance.

L2504740

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 18/09/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 150 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Monsieur Fabien GIRAULT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Président de la société : Monsieur Fabien GIRAULT demeurant 34 Rue Buffon 21000 DIJON

Pour avis : Le Président

L2504741

## AKACIA

Société par actions simplifiée au capital de 1.157.310 Euros

Siège social :

4 allée du Four Banal

21121 HAUTEVILLE LES DIJON

R.C.S. Dijon 918 729 211

Aux termes du PV des décisions du 13 juin 2025, le président a constaté la réalisation d'une augmentation du capital social d'un montant de 489.920 €, par l'émission de 48.992 actions de 10 € de valeur nominale chacune, assorties d'une prime d'émission globale de 3.010.068,48 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de 1.647.230 €, divisé en 164.723 actions de 10 € de valeur nominale chacune.

Mention en sera faite au R.C.S. de DIJON.

L2504746

## LA MARQUISE

Société Civile Immobilière au capital de 235 000 Euros

Siège social : 19 rue Raoul de Juigné

21000 DIJON

919 121 272 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 19/06/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 19, rue Raoul de Juigné 21000 DIJON au 9 boulevard Carnot 21000 DIJON à compter du 19/06/2025 et de modifier en conséquence les articles 4 et 16 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

L2504779

LEGI CONSEILS BOURGOGNE  
Cabinet d'Avocats

21 avenue Albert Camus

21000 DIJON

## SAUCAPS

Société par actions simplifiée au capital de 92.000 Euros

Siège social : 76 avenue de la Sablière

ZI Les Maladières

21200 BEAUNE

353 300 585 R.C.S. Dijon

AGO 30.06.2023 : Nomination en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la société EXCO SOCODEC, sise 51 avenue Françoise Giroud - 21000 DIJON, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2028.

Pour avis : La Présidente.

L2504785



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

## ESPACE MENUISERIE

SAS au capital social de 500.400 Euros

Siège social : Route

DEPARTEMENTALE N9

21540 CHEVANNAY

411755754 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 5 septembre 2025, les associés ont décidé de nommer en qualité de Président, à compter du même jour, la SARL AG-BA SARL, sise 5 rue Jean-Philippe Rameau - 21240 Talant, R.C.S. DIJON 820388478, en remplacement de Mr Arnaud SIMON.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.

L2504793

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or



### MAISON MC THIRIET

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 7 chemin des Carrières  
21700 COMBLANCHIEN  
822 384 707 R.C.S. Dijon

Par AGE en date du 17 septembre 2025, il a été décidé de passer, à compter de cette date, en activité principale l'exploitation de domaines viticoles et la culture de la vigne et d'ajouter l'activité d'élevage équin, l'exploitation de pâtures et prestations de conseils liées au cheval, et maintenir en activité secondaire le négoce de vins et spiritueux ainsi que la vinification et l'élevage de vins, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Nouvelle mention : la Société a pour objet, en France et dans tous les pays :  
- L'exploitation directe de domaines viticoles ou agricoles, la concession ou la prise de tous baux, en fermages ou en métayages, de tous immeubles bâtis et de tous terrains,  
- Le négoce et la commercialisation de vins, spiritueux, liqueurs et toutes boissons ainsi que la vinification, la fermentation, l'élevage de vins et spiritueux et leur mise en bouteilles,  
- Tous travaux viticoles liés à la culture de la vigne et à l'exploitation de parcelles de vignes tels que la taille, l'arcure, le liage, le repiquage, les vendanges, l'entretien et la gestion de parcelles,  
- L'élevage équin, l'exploitation de pâtures, les prestations de traction animale et autres travaux avec cheval, et prestations de conseils liées au cheval,  
- organisations d'évènements et réalisation de prestations de services pour la promotion des produits liés aux activités exercées par la société,  
- Le commerce de produits alimentaires de conserverie, produits alimentaires conditionnés, ainsi que de tous produits non alimentaires, meubles et objets en lien avec les activités ci-dessus,  
- L'activité de conseil dans le domaine du commerce des vins et boissons alcoolisées ou non,  
- L'activité de courtage dans le domaine du commerce des vins et boissons alcoolisées ou non (...) «  
Le reste de l'article demeure inchangé.

Pour avis : Le Président.

L2504801

### «SCI DES PETITS PRES»

Société civile immobilière  
Au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social à  
DAIX (21121) - 32 rue d'Hauteville  
R.C.S. : 753 578 004

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/02/2025, il est procédé à la modification suivante. Gérance : nomination de M<sup>me</sup> Leila TOUSSAINT en qualité de co-gérant dt à DAIX (21121) 32 rue d'Hauteville.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Me CONVERS.

L2504846

### SOCIETE CIVILE JPSR

Société Civile  
Au capital de 40.000,00 Euros  
Siège social :  
Rue de la Margelle  
21510 AIGNAY LE DUC  
483 909 628 RCS Dijon

Suivant acte constatant les décisions unanimes des associés, en date des 4 et 22 septembre et du 9 octobre 2025, les associés ont prit acte du décès de M. Jean-Pierre RENON et lui ont donné quitus entier et sans réserve de sa gestion, ont nommés M<sup>me</sup> Frédérique RENON, demeurant 16 B avenue de la Citadelle à TALANT (21240), en qualité de gérante, pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2504848

### SCI LES SOURCES

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social : Rue de la Margelle  
21510 AIGNAY LE DUC  
484 013 123 RCS Dijon

Suivant acte constatant les décisions unanimes des associés, en date des 4 et 22 septembre et du 9 octobre 2025, les associés ont prit acte du décès de M. Jean-Pierre RENON et lui ont donné quitus entier et sans réserve de sa gestion, ont nommés M<sup>me</sup> Frédérique RENON, demeurant 16 B avenue de la Citadelle à TALANT (21240), en qualité de gérante, pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis, La gérance.

L2504855

### RENOLIT ONDEX

Rectificatif à l'annonce publiée dans journal-du-palais.fr du 01/10/2025 concernant Renolit Ondex. Il fallait lire : « RENOLIT ONDEX », SASU au capital de 9.067.500,00 €, siège social : Avenue de Tavaux Quetigny - 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, 388 583 395 R.C.S. Dijon. Suivant l'extrait des décisions procès verbal des décisions du Président en date du 01/09/2025 et l'extrait des décisions de l'associé unique en date du 14/08/2025, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 10.699.995 € afin de porter ce dernier à 19.767.495 €.

L2504858

### GL CONSULTING

Sasu au capital de 500 Euros  
5 E rue de l'Abbaye de Fontenay  
21240 TALANT  
928 530 773 RCS Dijon

Aux termes du PV de l'Associé unique du 30/09/2025, il résulte que :  
- le siège social a été transféré au 3 rue des Vergers 21560 REMILLY SUR TILLE à compter de ce jour et l'article 4 des statuts a été modifié.  
- la Société a été transformée en EURL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et le texte des statuts qui la régissent désormais a été adopté. Sa dénomination et son objet restent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 500 €, divisé en 50 parts sociales de 10 €.

Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par le Président Guillaume LORNE, qui devient Gérant associé unique sous la forme d'EURL.

L2504867

### BREMENS | AVOCATS

### SCANNER BENIGNE JOLY

Société Civile au capital de 1 200 euros  
Siège : Allée Roger Renard  
21240 TALANT  
RCS DIJON : 510 190 663

Suivant procès-verbal du 30 juin 2025, l'Associée unique a :

- pris acte de la démission de leurs fonctions de cogérants de M<sup>me</sup> Florence MARNAT et de M. Michel ECOSSE à compter de ce jour

- nommé en qualité de cogérants, à compter de ce jour, M. Aurélien LAMBERT demeurant 15 Rue Raoul de Juigné - 21000 DIJON et M. Grégory FAVROLT demeurant 7 Allée de la Chênaie - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis.

L2504878

### SASU G2 GESTION

SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 39M Avenue du 14 juillet  
21300 CHENOVE  
RCS de DIJON n°931 060 479

### Avis de modification

En date du 25/09/2025, l'associé unique a décidé à compter du 05/10/2025 d'augmenter le capital social de 6 000 € par apport en numéraire en le portant de 1 000 € à 7 000 €.

Article 6 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de DIJON.

GAELE PRENCIPE

L2504844

### BREMENS | AVOCATS

LYON CITE INTERNATIONALE  
45, quai Charles-de Gaulle  
69006 LYON

### CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE DE BOURGOGNE - CIMB

SARL au capital de 6.120 Euros  
Siège : Rue Louis Neel  
Parc Technologique de Pouilly  
21000 DIJON  
RCS Dijon : 344 816 905

Suivant procès-verbal du 30 juin 2025, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de ses fonctions de cogérant de M. Michel ECOSSE à compter de ce jour. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis.

L2504879

### VENTE CESSION

### ATTRIBUTION D'APPORTS



### SCP PARRY-AVRIL & NEYRET

Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)  
16 rue de Lorraine

### «BRICOLAGES ET SERVICES LES PIQUETS DE LA FERME»

### Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Aude NEYRET, notaire à BEAUNE, le 30/09/2025, enregistré au SPFE de DIJON le 06/10/2025, réf. 2025 N 02382, il a été cédé par :  
Monsieur Patrick RONGET, commerçant, époux de Madame Mireille BELAÏDI, demeurant à VILLY LE MOUTIER (21250) 36 chemin de Marigny. Né à BEAUNE (21200) le 29 octobre 1962.

Marié à la mairie de BEAUNE (21200) le 6 juillet 1985 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Pierre GADREAU, notaire à BEAUNE, le 2 juillet 1985.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

A : La Société dénommée LES PIQUETS DE LA FERME, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 2000 €, dont le siège est à VILLY LE MOUTIER (21250), Route de Corberon, identifiée au SIREN sous le numéro 989654181 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Le fonds de commerce de réparation de biens personnels et domestiques et fabrication d'objets divers en bois (piquets pour la vigne), sis à VILLY -LE-MOUTIER (21250), Route de Corberon, lui appartenant, connu sous le nom commercial «BRICOLAGES ET SERVICES - LES PIQUETS DE LA FERME», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de DIJON, sous le numéro 420 382 152 et au Registre National des Entreprises sous le numéro SIRET 420 382 152 000015.

Transfert de propriété et jouissance au 31/09/2025.

Prix de la cession : 50 000,00 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 7 000,00 €,  
- au matériel pour 43 000,00 €.

Payé comptant.  
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion : Le notaire.

L2504840



### SCP PARRY-AVRIL & NEYRET

Notaires à BEAUNE (Côte d'Or)  
16 rue de Lorraine

### CHAUVENET/ MULLIER

Suivant acte reçu par Maître Aude NEYRET, notaire à BEAUNE, le 01/10/2025, enregistré au SPFE de DIJON le 06/10/2025, réf. 2025 N 02381, il a été cédé par :

Madame Brigitte Pascale CHAUVENET, fleuriste, demeurant à LADOIX-SERRIGNY (21550) 9 place du Souvenir.

Née à DIJON (21000) le 29 avril 1963.

Divorcée en secondes noces de Monsieur André Jean Maxime GANNEVAT aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de grande instance de DIJON le 26 janvier 2012 et non remariée depuis.

Précision étant ici faite que Madame Brigitte CHAUVENET est divorcée en premières noces de Monsieur Michel Edgard Léon OTHE aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de grande instance de DIJON le 14 octobre 1992.

De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

A :  
Madame Coline Augustine Yvonne MULLIER, fleuriste, demeurant à NUIITS-SAINT-GEORGES (21700) 23 route d'Agencourt.

Née à CHALON-SUR-SAONE (71100) le 20 septembre 1996.  
Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Le fonds de commerce de vente de fleurs, plantes, compositions florales, vente d'articles cadeaux et fleurs artificielles sis à LADOIX SERRIGNY (21550), 7 Place du Souvenir, lui appartenant, connu sous le nom commercial «LES JARDINS DE LA LAUVE», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de DIJON, sous le numéro 448 425 314, et au Registre national des entreprises sous le numéro SIRET 44842531400011.

Transfert de propriété et jouissance au 01/10/2025.

Prix de la cession : 34.000,00 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 32.500,00 € ;  
- au matériel pour 1.500,00 €.

Payé comptant.  
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion : Le notaire.

L2504844

### POUR PLUS DE RAPIDITE,

### Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire

03.80.68.25.55.

### Laboueix Foyard & Associés

SOCIETE D'AVOCATS  
SELARL au capital de 15.000 Euros  
493 530 695 RCS PARIS  
7 avenue Franklin D Roosevelt  
75008 PARIS  
TEL : 01 45 61 42 32 - mail : lfa@lfovocats.eu | -

### M. Pascal LOUIS/ SELAS PHARMACIE DES SAVERNEY

Par acte S.S.P. sous signatures électroniques en date du 19/05/2025, Monsieur Pascal LOUIS, pharmacien, demeurant à 26 RUE DU FAUBOURG SAINT NICOLAS - 21121 FONTAINE LES DIJON, immatriculée sous le numéro 328 361 228 RCS DIJON, a cédé à : la SELAS PHARMACIE DES SAVERNEY, au capital de 266.000 €, dont le siège social est 26 rue du Faubourg Saint Nicolas 21121 FONTAINE LES DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 991 104 258 RCS DIJON, UNE OFFICINE DE PHARMACIE sise 26 RUE DU FAUBOURG SAINT NICOLAS 21121 FONTAINE LES DIJON SOUS LA CONDITION SUSPENSIVE d'enregistrement par l'ARS de la déclaration d'exploitation souscrite par l'Acquéreur (Article L.5125-9 du Code de la Santé Publique).

Il - Par acte S.S.P. sous signatures électroniques en date du 30/09/2025 enregistré au SPFE de DIJON le 03/10/2025 Dossier 2025 00042509 référence 2104P01 2025 A 02235aux droits de 125.310 €, les parties ont constaté LA REALISATION DE LA CONDITION SUSPENSIVE.

Cette vente a été consentie moyennant le prix principal de 2.600.000 € outre les marchandises, payé comptant à hauteur de 2.266.000 € et le solde de 334.000 € en un crédit vendeur d'une durée de 12 ans.

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds vendu, pour leur validité et pour toutes correspondances, au cabinet LABOUREIX FOYARD & ASSOCIES - LFA - 7 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS.

Pour avis.

L2504871

### GERANCE

### FIN DE GERANCE

### ETS STOKER

Le Bassin - 21320 POUILLY EN AUXOIS

### Fin de location-gérance

La location gérance de l'usufruit des éléments incorporels dépendant du fonds de commerce de négoce de matériaux de construction, confiée par acte authentique du 04/10/1990, avec jouissance au 01/04/1990, par Madame Claire POISOT, à la société ETS STOKER, SAS au capital de 1.000.000 €, ayant son siège social Le Bassin - 21320 POUILLY EN AUXOIS, 379 854 276 R.C.S. DIJON, a pris fin le 10/06/2009, date du décès de Madame Claire POISOT.

L2504682

### SICOF

Société par actions simplifiée au capital de 148.720 Euros  
Siège social : 20 rue du 16<sup>ème</sup> Chasseur  
21200 BEAUNE  
304 764 459 R.C.S. Dijon

### ETABLISSEMENTS FAUPIN

Société par actions simplifiée au capital de 49.400 Euros  
Siège social : 150 route de Dijon  
21203 BEAUNE CEDEX  
516 120 201 R.C.S. Dijon

### Résiliation de location-gérance

La location-gérance du fonds de commerce d'achat, vente et réparation de tous matériels agricoles, viticoles et de transports, exploité 20 rue du 16<sup>ème</sup> Chasseur à BEAUNE (21200), consentie par acte sous seing privé en date à BEAUNE du 30 septembre 1985, par SICOF (bailleur) à ETABLISSEMENTS FAUPIN (locataire-gérant), a pris fin à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, par acte sous seing privé en date à BEAUNE du 31 décembre 2024.

Pour avis.

L2504733

### POURSUITE D'ACTIVITE

### FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte  
21000 DIJON

### OLIVAL LIBERTE

SAS au capital de 51.400 Euros  
Siège social :  
24 Rue de la Redoute  
21850 SAINT APOLLINAIRE  
RCS DIJON 352 497 697

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 30 septembre 2025, l'associé unique statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Pour avis.

L2504710

### ROCKSTAR

SAS au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
15 Quai National  
21170 ST JEAN DE LOSNE  
931 617 237 R.C.S. Dijon

L'AGE en date du 30/09/2025 statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le Président.

L2504827



SCHAUFELBERGER - MONNIN - SIRAT  
SCP d'Avocats  
52 rue Urbain Leverrier Immeuble Axis  
25000 BESANCON

### CABINET ERGOTHERAPIE MERAT SELASU

### Perte de la moitié du capital social

Dénomination : CABINET ERGOTHERAPIE MERAT SELASU.  
Forme : SASU.  
Capital social : 500 €.  
Siège social : 38 Grande Rue - 21130 TILLENAY.

901576314 R.C.S. de Dijon.  
Aux termes d'une décision en date du 6 septembre 2025, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

L2504837

### DISSOLUTION

### DE SOCIETE

### AIRELLE

SCI au capital de 6 100 €

Siège social :

14, rue du Retissex  
21370 VELARS-SUR-OUCHÉ  
398 082 511 RCS DIJON

### Avis de dissolution

L'AGE du 30/09/2025 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du jour même, nommé en qualité de liquidateur M. William ROUX, demeurant 14, rue du Retissex - 21370 VELARS-SUR-OUCHÉ et fixé le siège de liquidation au siège social.

Pour avis. Le liquidateur.

L2504340

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

## SCCV 38 RDB

Au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 46 Avenue du Drapeau  
- 21000 DIJON  
838977478 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal PAGAND, demeurant à DIJON (Côte d'Or) 92 Avenue Victor Hugo, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à DIJON (Côte d'Or) 46 avenue du Drapeau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur  
L2504355

## SCCV 45 RDL

Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 46 Avenue du Drapeau  
21000 DIJON  
838523991 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal PAGAND, demeurant à DIJON (Côte d'Or) 92 Avenue Victor Hugo, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à DIJON (Côte d'Or) 46 avenue du Drapeau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur  
L2504356

## ST BRIAC MEGEVE ET AILLEURS

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 23 rue Amiral Courbet -  
21000 DIJON  
442184768 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre CLEON demeurant 23 rue Amiral Courbet 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 23 rue Amiral Courbet 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur  
L2504398

## MJP HOLDING

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 10 000 Euros  
Siège social :  
23 rue Amiral Courbet - 21000 DIJON  
442185385 RCS Dijon

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre CLEON, demeurant 23 rue Amiral Courbet 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 23 rue Amiral Courbet 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur  
L2504401



## SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048  
21240 TALANT

## TAXI BEL ANGE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 6.000 Euros  
Siège social :  
2 rue Dame Toinette  
21460 TOUTRY  
R.C.S. Dijon 789 985 066

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 30.09.2025, l'associé unique a décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 30.09.2025 et à sa mise en liquidation, nommé comme liquidateur Monsieur ARENA Franck demeurant 2 rue Dame Toinette - 21460 TOUTRY. Cette nomination met fin au mandat de la gérance. Le siège de la liquidation est fixé 2 rue Dame Toinette - 21460 TOUTRY.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.  
L2504748

## SAS BOAVISTA CONCEPT

SAS au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 9 GRANDE RUE  
21490 VARIOIS ET CHAIGNOT  
RCS de DIJON n°949 350 482

## AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2025 a approuvé la dissolution Volontaire de la société à compter du 30/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> DA SILVA ROCHA TERESA DOS ANJOS, demeurant 9 GRANDE RUE 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.  
L2504775



LEGI CONSEILS  
BOURGOGNE  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

## SCI DU MOULIN DE BEZOUOTTE

Société civile immobilière en liquidation  
au capital de 24 000 euros  
Siège social : Route de Cuiserey  
21310 BEZOUOTTE  
Siège de liquidation :  
Route de Cuiserey  
21310 BEZOUOTTE  
413 493 149 RCS DIJON

## Avis de dissolution

DUA 24.09.2025 : Dissolution anticipée de la société à compter du 24.09.2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Jean-Pierre PION demeurant 2 rue du Meix Pillon 21121 DAIX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Route de Cuiserey 21310 BEZOUOTTE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur  
L2504797



Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte  
21000 DIJON

## CORISTRETO DijNord

SAS au capital de 50.000 Euros  
Siège social : 26 rue de la Redoute  
21850 SAINT APOLLINAIRE  
R.C.S. Dijon 903 934 081

Aux termes des décisions écrites des associés en date du 25 septembre 2025, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire de la Société à compter du même jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé liquidateur, Monsieur Olivier BURNIAUX, faisant éléction de domicile 26 Rue de la Redoute - 21850 SAINT APOLLINAIRE, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé au 26 Rue de la Redoute - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

Le liquidateur.  
L2504833



Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte  
21000 DIJON

## CORISTRETO DijSud

SAS au capital de 50.000 Euros  
Siège social : 26 rue de la Redoute  
21850 SAINT APOLLINAIRE  
R.C.S. Dijon 519 110 886

Aux termes des décisions écrites des associés en date du 25 septembre 2025, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire de la Société à compter du même jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé liquidateur, Monsieur Olivier BURNIAUX, faisant éléction de domicile 26 Rue de la Redoute - 21850 SAINT APOLLINAIRE, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé au 26 Rue de la Redoute - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

Le liquidateur.  
L2504835

## SALIHU RENOV

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 3.000 Euros  
Siège social: 11 avenue Truffein  
21160 PERRIGNY LES DIJON  
R.C.S Dijon 893 554 543

Au.x termes d'une délibération en date du 30/09/2025, l'épouse de l'actionnaire unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 26/01/2025, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce, pour cause du décès du président associé unique.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Madame KURTESHI Bukurie, demeurant 11 A Venue Truffein - 21160 PERRIGNY LES DIJON.

Et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à 11 avenue Truffein - 21160 PERRIGNY LES DIJON.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Le liquidateur.  
L2504838



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

## MENUISERIE PELTIER

## Dissolution anticipée

Dénomination : MENUISERIE PELTIER.

Forme : SARL société en liquidation.  
Capital social : 7.630 €.

Siège social : 87 A Rue Henri Challand - 21700 NUITS SAINT GEORGES.  
437701790 R.C.S. de Dijon.

Aux termes de l'AGE en date du 3 octobre 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 3 octobre 2025

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance. Madame Alessandra KIRSCH, demeurant 4 rue de la Butte Chaumont - 21240 TALANT a été nommée liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Pour avis.  
L2504864



LEGI CONSEILS  
BOURGOGNE  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

## SCI DU MOULIN DE BEZOUTTE

## ERRATUM

Annonce n° L2504797 parue dans l'édition du 08.10.2025 concernant la société SCI DU MOULIN DE BEZOUTTE. Dans l'avis de dissolution anticipée, il fallait lire Pierre-Jean PION et non pas Jean-Pierre PION.  
L2504888

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

## AIRELLE

SCI en cours de liquidation  
au capital de 6 100 €  
Siège social et siège de liquidation :  
14, rue du Retisseux  
21370 VELARS-SUR-OUCHÉ  
398 082 511 RCS DIJON

L'AGE du 30/09/2025 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour même. Radiation au RCS de DIJON  
Pour avis, Le Liquidateur.  
L2504341

## PARE BRISE DIJON

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 2 000 Euros  
Siège : 14 rue des Frères Montgolfiers,  
21300 CHENOVE  
Siège de liquidation : 7 rue de Derrière  
l'Eglise, PASQUES (21370)  
483 056 354 RCS Dijon  
Société en cours de liquidation

L'Associée Unique, le 02/10/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry DABULEWICZ, demeurant 7 rue de Derrière l'Eglise, à PASQUES (21370), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.  
Pour avis : Le Liquidateur.  
L2504715

## TRANSMISSION

## UNIVERSELLE

## DE PATRIMOINE

## JL BATTISTINI

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 53.580 Euros  
Siège social : 25 Rue de la Maladière  
21121 DAIX  
424 644 847 RCS Dijon

Aux termes d'une déclaration de dissolution en date du 7 Octobre 2025, la société J-LAMS, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, dont le siège social est 25 rue de la Maladière - 21121 DAIX, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 820 968 436 a, en sa qualité d'associée unique de la société JL BATTISTINI, décidé la dissolution anticipée de ladite Société, par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société JL BATTISTINI peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication de la dissolution au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis : Le président.  
L2504853

## TRIBUNAUX

## DE COMMERCE

## EXTERIEURS

## YOOPALA SERVICES

19 Boulevard Malesherbes - 75008 Paris 8<sup>e</sup> Arrondissement  
RCS PARIS : 488 791 203.  
Etablissement secondaire à DIJON :  
488 791 203 - 2012 B 784.

ACTIVITE : Fourniture à des particuliers, personnes physiques des services au domicile des personnes et notamment la garde à domicile d'enfants de moins de trois ans à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux.

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 30/09/2025 arrête le plan de cession au profit de : SAS EDUCAZEN SERVICES, . Sous le n° P202402969.  
L2504722

## WEILL

11BIS, Avenue Mac Mahon - 75017 Paris 17<sup>e</sup> Arrondissement.

RCS PARIS : 789 887 403.  
Etablissement secondaire à DIJON :  
789 887 403 - 2017 B 964.

ACTIVITE : Fabrication de vêtements de dessus.

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 26/09/2025, arrêtant le plan de redressement, désigne Sarl loving, elle-même représentée par son gérant m. elie weill, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 10 ans, nomme commissaire à l'exécution du plan SCP D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Joanna Rousselet 38 avenue Hoche 75008 Paris, met fin à la mission de SCP D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Joanna Rousselet , 38 avenue Hoche 75008 Paris , Administrateur , maintient , SELAFA MJA en la personne de Me Jean-Charles Demortier , 41 rue de l'Echiquier 75010 Paris , Mandataire judiciaire, sous le numéro P202400691.  
L2504725

## LIQUIDATION

## JUDICIAIRE

## YOOPALA SERVICES

19 Boulevard Malesherbes - 75008 Paris 8<sup>e</sup> Arrondissement  
R.C.S. PARIS : 488 791 203.

Etablissement secondaire à DIJON :  
488 791 203 - 2012 B 784.

ACTIVITE : Fourniture à des particuliers, personnes physiques des services au domicile des personnes et notamment la garde à domicile d'enfants de moins de trois ans à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux.

Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 30/09/2025 la liquidation judiciaire sous le numéro P202402969, désigne liquidateur SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 41 rue de l'Echiquier 75010 Paris, . Maintient la mission de l'administrateur Maintient M. Laurent Caniard juge commissaire, maintient SCP D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire L2504723

## MC RESTAURATION

373 Chemin des Gypieres, Quartier Font Salade-Local 20 - 13390 Aurilol.

RCS MARSEILLE : 914 168 034.  
Etablissement secondaire à DIJON :  
914 168 034 - 2023 B 808.

ACTIVITE : restaurant, bar, snack sur place ou à emporter, restauration sur salon foires et événementiel.

Le tribunal des activités économiques de Marseille a prononcé en date du 18 septembre 2025 , l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, sous le numéro 2025J00951 date de cessation des paiements le 31 août 2025 et a désigné liquidateur SAS Les Mandataires, Mission Conduite Par Me Vincent De Carriere 55 rue Sylvalbelle 13006 Marseille . Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc .  
L2504728

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

## PROCEDURE

## DE SAUVEGARDE

## VALEGE DISTRIBUTION

71 avenue de Wagram - 75017 Paris 17<sup>e</sup> Arrondissement.

R.C.S. PARIS : 424 814 184.  
Etablissement secondaire à DIJON : 424 814 184 - 2021 B 962.

ACTIVITE : Vente de lingerie et d'accessoires de mode.

Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 22/09/2025 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde sous le numéro P202503414 et a désigné juge commissaire : M. Arnaud de Pesquidoux, administrateur : SELARL P2G en la personne de Me Céline Pelzer 7 boulevard du Montparnasse 75006 Paris, SELARLU ASCAGNE AJ en la personne de Me Julie Lavoit 25 bis rue Jasmin 75016 Paris, avec pour mission : de surveiller, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELARL GUIGON ASSOCIÉS en la personne de Me Pierre -Adrien Guigon 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 22/03/2026, les déclarations des créanciers sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au bodacc du jugement d'ouverture. L2504721

## TRIBUNAL

## DE COMMERCE

## DE DIJON

## LIQUIDATION

## JUDICIAIRE

## Jugement du 30 septembre 2025

**Monsieur Laurent DESCHET (EI)**, 1 route de Seurre, 21250 Corberon, RCS Greffe de Dijon 880 575 808. Débets de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504749

**Monsieur Mondher FERJANI (EI)**, 65 avenue Victor Hugo, 21000 Dijon, RM 901 399 261. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504750

**Monsieur Mondher FERJANI (EI)**, 65 avenue Victor Hugo, 21000 Dijon, RM 901 399 261. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504751

**SAS ML BARBER**, 12 Rue du Moulin des Etangs, 21600 Fényay, RCS Greffe de Dijon 949 573 083. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Octobre 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504767

**SARL JORIS LABERENNE**, 11 Avenue du 8 Septembre 1944, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 899 380 828. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2025, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504768

**SARL ROBEIN DES JARDINS**, 190 Rue de la Pièce Léger, 21160 Marsannay-la-Côte, RCS Greffe de Dijon 753 764 406. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504769

**SAS BE RENOVATION**, 6A Rue des Frères Paquet, 21121 Fontaine-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 947 998 829. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504770

**SAS ROMAFODD**, 10 Rue Léon Bourgeois, 21850 Saint-Apollinaire, RCS Greffe de Dijon 803 219 906. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2025 et désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504771

**SAS GROSSISTE PIECES AUTO (G.P. AUTO)**, 5 - 7 Rue Antoine Becquerel, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 820 088 334. Commerce de gros d'équipements automobiles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504772

**SARL Négocity Grand Est (NGE)**, 2 Cours de Verdun, 21250 Seurre, RCS Greffe de Dijon 840 729 826. Transactions immobilières. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504750

## REDRESSEMENT

## JUDICIAIRE

## Jugement du 30 septembre 2025

**SARL CHEVIGNY AUTOMOBILES**, 54 Avenue de Tavaux, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 844 775 122. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504764

**SAS MALEC ENTREPRISE**, Zone d'Activité 10 Allée des Nouratons, 21490 Ruffey-lès-Echirey, RCS Greffe de Dijon 325 221 422. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 Juillet 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504759

**SAS ALL R&C**, 15 Rue de Verdun, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 913 010 252. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Octobre 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504760

**SARL FRANCOIS CONSULTING MANAGEMENT (FCM)**, 12 Rue du Paquier, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 482 179 124. Fonds de placement et entités financières similaires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 Mars 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504761

**SAS ACEP**, 15 Rue de Verdun, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 880 942 354. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Août 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504762

**SAS APPS**, 15 Rue de Verdun, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 843 400 920. Activités des agents et courtiers d'assurances. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Août 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504763

**SAS HM8**, 7 Rue Aristide Bergès, 21800 Sennecey-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 981 615 958. La pose de films sur tous types de véhicules. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504764

**SARL CHEVIGNY AUTOMOBILES**, 54 Avenue de Tavaux, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 844 775 122. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504765

**SAS MALEC ENTREPRISE**, Zone d'Activité 10 Allée des Nouratons, 21490 Ruffey-lès-Echirey, RCS Greffe de Dijon 325 221 422. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 Juillet 2025, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2504766

**LOURENCO LOPES (nom d'usage LALLEMENT) Natalia**, 28 avenue Marguerite de Salins, 21160 Marsannay-la-Côte, RCS Greffe de Dijon 434 876 983. Coiffure. Jugement modifiant le plan de redressement. L2504752

**SARL ADN SECURITE**, 10 Avenue Maréchal Foch, Immeuble le Mazarin, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 799 022 017. Activités de sécurité privée. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce. L2504773

## CLÔTURE POUR

## INSUFFISANCE D'ACTIF

## Jugement du 30 septembre 2025

**HOUSNI Rachida**, 9 rue Bossuet, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 830 840 633. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2504753

**SAS TTM CONSTRUCTION**, 7B Rue du Chapeau Rouge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 951 996 339. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2504754

**Monsieur André TANQUEREL né LEWANDOWSKI (EI)**, 4 rue de l'Abreuvoir, 21121 Etaules, RCS Greffe de Dijon 333 408 698. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2504755

**SARL LARA SARL**, 14 Rue Jacques Daguerre, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 753 302 306. Supermarchés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2504756

**SAS Fred Network Club 21 (FNC21)**, 75 E Rue du Faubourg Raines, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 913 607 859. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2504757

## CHANGEMENT DE

## REGIME MATRIMONIAL



**SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY**  
Notaires associés  
2 rue Bossack - 21000 DIJON

## EPOUX HUEBER

Suivant acte reçu par Maître GUILLERMET François, notaire à DIJON (21000), le 06/10/2025.

M. HUEBER Marc Fernand et M<sup>me</sup> MALIN Josiane Yvette demeurant ensemble 2 B rue Jules Ferry, 21000 DIJON, mariés le 06/07/2002 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître GUILLERMET François, notaire à DIJON (21000) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

François GUILLERMET  
L2504834



## EPOUX BILLARD

## Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Antoine RODRIGUE, Notaire Associé membre de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée «LEGATIS BEAUNE», titulaire d'un Office Notarial à BEAUNE, 7, rue Jacques de Molay, CRPCEN 21029, le 6 octobre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attributaire intégrale en pleine propriété au conjoint survivant entre :

Monsieur Alain Henri Roger BILLARD, Viticulteur, et Madame Brigitte Monique Muriel BODEREAU, Infirmière retraitée, demeurant ensemble à MONTHELIE (21190) 1, Place du Puits.

Monsieur est né à BEAUNE (21200) le 29 janvier 1961,  
Madame est née à DIJON (21000) le 20 mai 1960.

Mariés à la mairie de BRAZEY EN PLAINE (21470) le 24 décembre 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.  
L2504857

## AVIS

## ADMINISTRATIF

## COMMUNE DE PAGNY-LE-CHÂTEAU

2 route de Saint-Jean-de-Losne  
CÔTE-D'OR

## Avis d'enquête publique préalable au transfert de la voirie du Lotissement du Parc dans le domaine public communal

Par un arrêté n° 2025/53 en date du 6 octobre 2025, le Maire de la commune de PAGNY-LE-CHÂTEAU, a décidé de procéder à une enquête publique préalable au transfert de la voirie du Lotissement du Parc dans le domaine public communal. L'arrêté est affiché en mairie et le dossier d'enquête publique est tenu à la disposition du public en Mairie de PAGNY-LE-CHÂTEAU. M. Jean-Marc DAURELLE, Expert agricole et foncier agréé et expert judiciaire près de la cour d'appel de DIJON, est désigné commissaire enquêteur. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés et consultables en Mairie de PAGNY-LE-CHÂTEAU, 2 route de Saint-Jean-de-Losne, du lundi 27 octobre 2025 au lundi 10 novembre 2025 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00, et les mardi et vendredi de 14H00 à 18H00.

Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : <https://pagnylechateau.fr>. Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et signer éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit par voie postale à M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de PAGNY-LE-CHÂTEAU, 2 route de Saint-Jean-de-Losne - 21250 PAGNY-LE-CHÂTEAU. M. le commissaire enquêteur accueillera le public pour recevoir ses observations en mairie le lundi 27 octobre 2025 de 10h00 à 12h00 et le lundi 10 novembre 2025 de 10h00 à 12h00. À l'issue de l'enquête publique, les administrés pourront consulter son rapport et ses conclusions à la Mairie de PAGNY-LE-CHÂTEAU, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

François GUILLERMET  
L2504834

## Commune de FLEUREY-SUR-OUCHE

## Avis d'enquête publique

Lancement et ouverture d'une enquête publique conjointe portant sur la création d'un périmètre délimité des abords de l'église (PDA) et sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La municipalité rappelle que par délibération en date du 18/02/2021 la révision générale du PLU a été prescrite. Par arrêté n° 67-2025 en date du 16/09/2025, le Maire a ordonné, l'ouverture d'une enquête publique conjointe sur le dossier de PLU arrêté et la proposition de modification du PDA en date du 28/05/2024.

Cette enquête conjointe est régie par les articles L.123-2 et R.123-2 et suivants du Code de l'environnement. À cet effet, M<sup>me</sup> Annie DUROUX, es-qualité de commissaire-enquêteur, a été désignée par le Tribunal Administratif de Dijon.

L'enquête se déroulera en mairie pendant trente et un jours consécutifs, du 06/10/2025 à 9h au 07/11/2025 à 17h, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (de 8 à 12h du lundi au samedi).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- le lundi 06/10/2025 de 9 à 12h (début de l'enquête publique) ;  
- le mardi 14/10/2025 de 14 à 17h ;  
- le mardi 28/10/2025 de 9 à 12h ;  
- le vendredi 07/11/2025 de 14 à 17h (fin de l'enquête publique).

Le dossier d'enquête publique complet peut être consulté, pendant la durée de l'enquête, du 06/10/2025 à 9h au 07/11/2025 à 17h :

- en format papier à la mairie de FLEUREY-SUR-OUCHE, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au samedi de 8 à 12 heures ;

- sur un poste informatique de la mairie pendant les jours et heures habituels d'ouverture ;

- sur le site internet de la Commune de FLEUREY-SUR-OUCHE <https://fleureysurouche.fr/mairie> - 2/dossier - darret-du-plu/ ;  
- sur le registre d'enquête accessible au public sur le site <https://www.registre-dematerialisee.fr/6673/>.

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire enquêteur, sera déposé à la mairie de FLEUREY SUR OUCHE, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (voir article 3), du 06/10/2025 à 9h au 07/11/2025 à 17h, pour permettre à la population d'y consigner ses observations ou propositions éventuelles (qui seront également mentionnées sur le registre dématérialisé : voir ci-dessous).

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut directement transmettre ses contributions et propositions est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialisee.fr/6673/>.

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : [enquete-publique-6673@registre-dematerialisee.fr](mailto:enquete-publique-6673@registre-dematerialisee.fr).

Toutes les contributions transmises (papier, courrier, courriel) seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialisee.fr/6673/> et donc visibles par tous. Chacun pourra également prendre connaissance du dossier et signer éventuellement ses observations sur le registre d'enquête « papier » ou les adresser par écrit à la Commissaire Enquêteur en Mairie de FLEUREY-SUR-OUCHE au 1bis rue du Sophora 21410 FLEUREY-SUR-OUCHE Les observations et propositions alors annexées au registre seront consultables conformément aux modalités d'accès du dossier d'enquête publique. À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et à la Préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune et ce durant une année. Une copie dématérialisée sera également disponible sur le site internet de la Commune et celui du registre dématérialisé. Au terme de l'enquête et par suite de la remise du rapport du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal pourra décider d'approuver la révision générale du Plan Local d'Urbanisme par délibération, en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier. La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Le Maire, Philippe ALGRAIN, joignable en Mairie.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. Le Maire dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, jusqu'à la clôture de cette dernière.

Le Maire.  
L2504376

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

## Maire de BEAUNE

## Avis d'enquête publique

## Relative au projet de création de périmètre délimité des abords des monuments historiques de la commune de BEAUNE

Par arrêté en date du 26/09/2025, le Maire de Beaune a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de création d'un périmètre délimité des abords des monuments historiques de la commune de BEAUNE, qui se tiendra à l'annexe Perpreuil de la mairie de Beaune - 4 rue du Moulin Perpreuil, du 21 octobre 2025 (9h00) au 21 novembre 2025 (17h00), soit une durée de trente et un jours consécutifs.

M. Christian ROCHE, Responsable qualité chez Schneider Electric en retraite, commissaire enquêteur titulaire, et M<sup>me</sup> Annie DUROUX, commissaire enquêtrice suppléante, ont été désignés par la décision n°E25000118/21 du 19 septembre 2025 du Tribunal Administratif de Dijon.

Le dossier soumis à enquête publique, comprenant notamment la notice de présentation accompagnée de plans et un registre d'enquête, est consultable pendant toute la durée de l'enquête, du 21 octobre 2025 (9h00) au 21 novembre 2025 (17h00):

- Sur support papier ainsi que sur un poste informatique mis à disposition du public à l'annexe Perpreuil de la Mairie de BEAUNE, 4 rue du Moulin Perpreuil, aux jours et heures habituels d'ouverture de l'annexe : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Sur le site internet de la ville <http://www.beaune.fr> - rubriques : Ma Ville / Urbanisme et Logement / le PDA.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir les observations et propositions, à l'annexe Perpreuil, 4 rue du Moulin Perpreuil, à Beaune, aux jours et heures précisés ci-après :

- Le 21 octobre 2025 de 9h à 12h ;  
- Le 3 novembre 2025 de 14h à 17h ;  
- Le 12 novembre 2025 de 9h à 12h ;  
- Le 21 novembre 2025 de 14h à 17h.

Les observations et propositions que soulève le projet pourront également être portées :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur à l'annexe Perpreuil ;

- Par courrier électronique, à l'adresse e-mail ;

- Par courrier adressé à la Mairie de BEAUNE, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie de BEAUNE-Direction du Patrimoine et des Paysages Urbains, 8 rue de l'Hôtel de Ville - BP 30191 - 21205 BEAUNE CEDEX.

Des renseignements peuvent également être demandés auprès de la Ville de BEAUNE, personne publique responsable du projet, à l'adresse suivante : A l'attention de Stéphanie CHARTIER - Mairie de Beaune, Annexe Perpreuil - Tél. : 03.80.24.57.21 - Courriel : [amenagement.urbain@mairie-beaune.fr](mailto:amenagement.urbain@mairie-beaune.fr)

Au terme de l'enquête publique ainsi que des conclusions et de l'avis motivé émis par le commissaire enquêteur :

- Le Conseil Municipal se prononcera, par une délibération, sur l'approbation de la création d'un périmètre délimité des abords, qui sera annexé au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beaune, conformément à l'article L.581-14-1 alinéa 5 du Code de l'Environnement.

- Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables par le public à l'Annexe Perpreuil de la Mairie de Beaune, 4 rue du Moulin Perpreuil ou sur le site Internet de la Ville de BEAUNE (<http://www.beaune.fr>) pour une durée qui ne peut être inférieure à un an.

L2504579

## Commune de BRAZEY EN PLAINE

## Complétude des objectifs poursuivis dans le cadre de la modification simplifiée n°3 du PLU

La Municipalité rappelle que par délibération du 20/01/2025 le Conseil Municipal a validé le principe d'une procédure de modification simplifiée n°3 de son Plan Local d'Urbanisme et en a défini les modalités de mise à disposition du dossier au public.

Par arrêté et délibération complémentaire en date des 22/05/2025 et 19/05/2025 (disponibles en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture) les objectifs initialement poursuivis ont été complétés afin de permettre la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limités admettant la mise en œuvre d'un projet solaire thermique au sol permettant de couvrir une partie des besoins de chaleur de la malterie.

Les modalités de la mise à disposition telles que définies dans la délibération du 20/01/2025 restent inchangées et le dossier de modification simplifiée n°3 fera l'objet d'une mise à disposition du public qui sera annoncée en temps utiles à la population (après avoir été soumis à l'avis préalable des personnes publiques associées).

L2504743

## Commune de BRAZEY EN PLAINE

## Avis de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°3 du PLU

Par délibération du 20/01/2025 et du 19/05/2025 le Conseil Municipal a validé le principe d'une procédure de modification simplifiée n°3 de son Plan Local d'Urbanisme, lancée par arrêté du Maire en date du 13/01/2025 complété par l'arrêté complémentaire en date du 22/05/2025, et définit les modalités de mise à disposition du dossier au public.

Le projet prévoit de créer un secteur de taille et de capacité d'accueil limités d'environ 2.4 hectares (au sein de la zone agricole) permettant l'implantation d'un système de production d'énergies solaire thermique permettant de couvrir une partie des besoins de chaleurs de la malterie. La création de ce secteur (implanté entre la station d'épuration et la Rue du Tissage) s'accompagne de la modification des règles d'implantation, de hauteur et d'emprise au sol imposées au sein de la zone agricole.

Il est rappelé que par délibération en date du 29/09/2025 le Conseil municipal a décidé de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale conformément à l'avis tacite de la MRAE en date du 23/09/2025.

Le dossier de modification simplifiée n°3 comprenant l'avis de l'autorité environnementale et la synthèse des avis des personnes publiques associées, sera consultable dès le 20/10/2025 à 10 heures et ce jusqu'au 21/11/2025 inclus, avant 12 heures :

- Sur le site internet de la commune

- En version papier en mairie (pendant les jours et heures habituels d'ouverture soit :

le lundi de 10h à 12h et de 14h00 à 19h00 ;

le mercredi de 10h à 12h et de 14h00 à 17h00 ;

le vendredi de 10h à 12h.

Un registre sera disponible en Mairie aux mêmes jours et heures habituels d'ouverture du public, dans lequel pourront être consignées les observations du public.

Les observations pourront également être transmises par mail ou courrier postal aux adresses suivantes :

- mairie@mairie-brazeyenplaine.com ;

- Mairie, 4 place de l'Hôtel de Ville - 21470 Brazey-en-Plaine.

Les remarques ainsi transmises seront alors jointes au registre papier dans leur ordre d'arrivée.

A l'issue de cette mise à disposition, le Maire dressera un bilan avant de soumettre le dossier à l'approbation du Conseil Municipal.

L2504744



## Commune de VILLERS-LES-POTS

## Avis d'enquête publique

## Lancement et ouverture d'enquête publique de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

La municipalité rappelle que par délibération en date du 12/04/2021 la révision générale du PLU a été prescrite.

Par arrêté n°25/2025 en date du 25/08/2025, le Maire a ordonné, l'ouverture d'une enquête publique sur le dossier de PLU arrêté en date du 17/03/2025 suite à une période d'étude, de concertation et d'association des personnes publiques associées dont le bilan de concertation est joint au dossier d'enquête.

Il est rappelé que les caractéristiques principales du projet portent sur la révision du PLU afin de le mettre en compatibilité avec les normes législatives, réglementaires et supra communales applicables sur le territoire, notamment sur les objectifs de modération de la consommation de l'espace institués par la Loi Climat et résilience. Le projet de PLU révisé emporte donc réduction de certaines zones urbaines et à urbaniser du PLU et leur restitution en zones agricole et naturelle. Il prévoit également un développement urbain modéré qui s'appuie sur les capacités de création de logements mobilisables au sein de la trame urbaine, et ce en adéquation avec les capacités des réseaux, notamment en matière d'eau potable. Un autre volet significatif du PLU révisé réside dans le fait que la commune assurera son rôle d'acteur économique et assumera ainsi les objectifs qui y sont assignés en termes d'ouverture et d'extension de zones économiques ; tels qu'ils lui sont dévolus par le SCoT du PETR Val de Saône et par la Communauté de communes Val de Saône Vingeanne.

Le dernier grand volet du PLU révisé emporte préservation et protection du patrimoine architectural, paysager, naturel et écologique du territoire et prévoit en conséquence une réduction de la constructibilité sur certaines parties du territoire agricole et naturel notamment sur les franges Est et Ouest.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans l'évaluation environnementale et le résumé non technique. Le projet a été soumis à évaluation environnementale et à l'avis de la DREAL, laquelle a rendu un avis le 14 juillet 2025. Cet avis, joint au dossier d'enquête publique, est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et disponible sur le site internet de la MRAE.

Cette enquête est régie par les articles L123-2 et suivants et R 123-2 et suivants du Code de l'Environnement. A cet effet, Monsieur Bernard VUILLOT, qualité commissaire enquêteur, a été désigné par le Tribunal Administratif de Dijon et Madame Carole Volpoët en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.

L'enquête se déroulera en mairie pendant 33 jours consécutifs, du 29 septembre 2025 au 31 octobre inclus.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions écrites et/ou orales en mairie les :

- lundi 29 septembre de 13h30 à 16h15 ;

- samedi 11 octobre de 9h00 à 11h30 ;

- samedi 25 octobre de 9h00 à 11h30 ;

- vendredi 31 octobre de 13h30 à 16h15.

Le dossier d'enquête publique complet peut être consulté, pendant la durée de l'enquête, du 29 septembre 2025 au 31 octobre inclus :

- en mairie de VILLERS-LES-POTS, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi de 13h30 à 16h15 ;

- Mardi de 9h00 à 12h00 ;

- Jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15 ;

- Samedi de 9h00 à 11h30.  
- sur le poste informatique de la mairie pendant les jours et heures habituels d'ouverture ;

- sur le registre d'enquête accessible au public sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/6549>.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions éventuelles pourront être consignées sur un registre d'enquête publique disponible du 29 septembre 2025 au 31 octobre inclus en version papier en mairie de VILLERS-LES-POTS, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations et propositions peuvent également être adressées par écrit et/ou par mail à l'attention du Commissaire Enquêteur en Mairie de VILLERS-LES-POTS aux adresses suivantes :

- Par courrier papier : Mairie de VILLERS LES POTS 1 rue St Michel - 21130 VILLERS LES POTS ;

- Par mail : [enquete-publique-6549@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6549@registre-dematerialise.fr) ;

- Sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6549>.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et à la Préfecture ou Sous-Préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune et ce durant une année. Une copie dématérialisée sera également disponible sur le site internet du registre d'enquête publique <https://www.registre-dematerialise.fr/6549>.

Au terme de l'enquête et suite à la remise du rapport du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal pourra décider d'approuver la révision générale du Plan Local d'Urbanisme par délibération, en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Le Maire, Cédric VAUTIER, joignable en Mairie. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Maire dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, jusqu'à la clôture de cette dernière.

Fait à VILLERS-LES-POTS, le 25 août 2025. Le Maire, Cédric VAUTIER

L2504839

## SUCCESION

## VACANTE

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 04/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> BRIENZA Adeline décédée le 27/10/2022. Réf. 0218154202. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504808

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 11/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LEQUET Michel décédé le 24/11/2024. Réf. 0218154221. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504810

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 04/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> DAVID Evelyne décédée le 12/01/2025. Réf. 0218154210. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504811

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 04/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> BAUMGARTNER Marie-Anne décédée le 16/02/2025. Réf. 0218154203. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504812

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 04/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. KILIC Ali décédé le 19/08/2024. Réf. 0218154212. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504813

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 04/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> BENYETTOU Khelifa décédée le 05/06/2023. Réf. 0218154211. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504814

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 04/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> TESTEVUIDE Christelle décédée le 26/12/2024. Réf. 0218154209. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504815

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 04/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> THONG Sy décédée le 07/10/2015. Réf. 0218154206. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504816

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 11/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> ARAUJO GERALDES Conceicao décédée le 13/11/2024. Réf. 0218154217. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504817

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 04/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> PHAN Thi décédée le 09/02/2025. Réf. 0218154208. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504818

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> MOUILLET Marcelle décédée le 05/08/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218128902.

L2504819

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 22/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> DURAND Jacqueline décédée le 05/12/2020. Réf. 0218154317. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504820

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 11/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. RUELLE Maurice décédé le 05/10/2024. Réf. 0218154222. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504821

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 11/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. ADAMCZACK Jean décédé le 31/12/2024. Réf. 0218154218. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504822

## SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> ARMBRUSTER Hildegard décédée le 08/07/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218145119.

L2504823

## AVIS DIVERS



Etude de  
Maîtres Anne-Flore  
SEGUIN-VOYE  
et de Marie-Christine  
AUDIFFRED  
Notaires associés  
à MIREBEAU SUR BEZE  
(COTE-D'OR), 5 rue de Bocanon

M<sup>me</sup> Marie-Thérèse RODOT

## Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 janvier 2014,

Madame Marie-Thérèse RODOT, en son vivant retraitée, demeurant à MIREBEAU SUR BEZE (21310) 3 B route de Dijon. Née à RUFFEY (39140), le 15 septembre 1928. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 17 août 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Christine AUDIFFRED, Notaire Associé soussigné, exerçant à MIREBEAU SUR BEZE (Côte-d'Or), membre de la Société d'Exercice libéral par Actions Simplifiée dénommée «LEGI NOTAIRES» titulaire de trois Offices Notariaux situés à DIJON (Côte-d'Or), 21, Avenue Albert Camus, à SAINT-APOLLINAIRE (Côte-d'Or), 723, Cours de Gray, et à MIREBEAU SUR BEZE (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon avec bureau permanent à FONTAINE FRANCAISE (Côte-d'Or), 6, Rue de la Tour du Pin, le 19 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Christine AUDIFFRED, Notaire à MIREBEAU SUR BEZE, référence CRPCEN : 21023, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L2504845

## COMPTABILITÉ

03.80.68.23.69.  
direction.jdp  
@legalnet.org

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Yonne

VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTS  
PRESSING VAUBAN

Suivant acte reçu par Maître Angélique SUREAU, Notaire titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE SUR SEREIN, 8 - 10, Montée du Calvaire, le 30 septembre 2025, enregistré au service DE LYONNE, le 6 octobre 2025, 8904P01 2025 N 011053, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Laurent François PIOT, époux de Madame Florence Yvette Marguerite HENNOQUE, demeurant à SAINTE-MAGNANCE (89420) 31 rue de Champmorlin,  
A : Monsieur Jérôme Nicolas Simon AMSELLEM, célibataire, demeurant à AVALLON (89200) 6 rue de Lyon.

Désignation du fonds : fonds de commerce de Pressing, teinturerie, fabrication de clés, gravure, plaques d'immatriculation, dépôt vente de tous produits se rattachant à l'activité sis à AVALLON (89200) 5 Place Vauban, connu sous le nom commercial PRESSING VAUBAN.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quinze mille Euros (15.000,00 €), s'appliquant pour 9.000,00 € aux éléments incorporel, et pour 5.100,00 € au matériel.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

L2504849

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

## KINESYONNE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de masseur-kinésithérapeute au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 8 rue du commerce 89500 VILLENEUVE SUR YONNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE SUR YONNE du 15 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

DÉNOMINATION SOCIALE : KINESYONNE

SIÈGE SOCIAL : 8 rue du commerce, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE

OBJET SOCIAL : l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros

GÉRANCE : Madame Francesca PITINO et Monsieur Ciprian VRANCIANU, demeurant tous deux 3 rue Lazare Bertrand, 89100 SENS,

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de SENS

Pour avis : La gérance

L2504735

LABORATOIRE  
BENOIT ANTOINE

Par acte SSP du 01/10/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LABORATOIRE BENOIT ANTOINE.

Objet social : Fabrication de dispositifs médicaux sur mesure, prothèses dentaires et orthèses dentaires

Siège social : 4 route de Fleury - 89000 PERRIGNY.

Capital : 1.000 €.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. ANTOINE Benoit, demeurant 4 route de Fleury - 89000 PERRIGNY.

Immatriculation au R.C.S. d'Auxerre.

L2504856



## DES 3 VIGNES

Société à responsabilité limitée au capital de 300.000 Euros  
Siège social : 16 grande rue 89190 LES CLERIMOIS

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 1<sup>er</sup> octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : DES 3 VIGNES.

Siège social : 16 grande rue - 89190 LES CLERIMOIS.

Objet social : l'acquisition, la détention, la location, la gestion et l'exploitation sous quelque forme que ce soit de tous biens immobiliers, la location de biens immobiliers, vides ou meublés destinés à l'habitation principale ou secondaire, la location meublée touristique de courte durée de biens immobiliers avec ou sans prestations para hôtelières (nettoyage des locaux, fourniture de linge de maison, accueil de la clientèle, petit déjeuner).

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 300.000 €.

Gérance : Monsieur Patrick HAERINCK, demeurant 16 grande rue - 89190 LES CLERIMOIS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

Pour avis : La Gérance.

L2504742

## MODIFICATION

## DE STATUTS

WEDDING VENUES  
LUXURY

SARL au capital de 3.000 Euros  
Siège social : Ferme de Cheneviere 89150 JOUY  
821 756 228 R.C.S. de Sens

Aux termes de l'AGE en date du 02/10/2025 les associés ont décidé de modifier l'objet social qui devient : La location et l'exploitation d'immeubles non résidentiels de salles de réception ou de réunion bureaux, espaces commerciaux, halls d'exposition, salle de conférence, installations d'entreposage en libre-service et pour toute manifestation privées ou publiques. Activité de traiteur et d'organisation complète d'événements, consulting événementiel, location et vente de matériel de restauration, vaisselle et mobilier, négoce et vente d'épicerie fine, vente de matériel de cuisine et art de la table en boutique ou internet et accessoirement tous travaux et étude se rattachant à ces objets, la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités et accessoirement activité de holding. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Mention au R.C.S. de SENS.

L2504714

## SARL OPEN KAYAK

SARL au capital de 2 Euros  
Siège social: 16 B rue Haute Pecherie 89300 JOIGNY  
883289225 R.C.S. Sens

L'AGE du 02/10/2025 a décidé : de transférer le siège au 20 rue Haute Des Chevaliers - 89300 JOIGNY à compter du 02/10/2025. Dépôt R.C.S. SENS.

L2504720



## JSML

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros  
Siège social : 5-7-9 avenue Gambetta, 89000 AUXERRE  
844 698 449 RCS AUXERRE JSML

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 30/09/2025, la société GROUPE 5M, SAS au capital de 10 000 €, dont le siège social est fixé 12 rue Georges Brassens 89240 CHEVANNES, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 989 799 333, a été nommée Présidente, en remplacement de la société L'ACCOSTAGE, démissionnaire.

Pour avis : La présidente

L2504724



## BK2A

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros  
Siège social :  
11 bis 13-15 rue des Fourneaux 89000 AUXERRE  
891 008 369 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30/09/2025, la société GROUPE 5M, SAS au capital de 10.000 €, dont le siège social est fixé 12 rue Georges Brassens - 89240 CHEVANNES, immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE sous le numéro 989 799 333, a été nommée présidente, en remplacement de la société L'ACCOSTAGE, démissionnaire.

Pour avis : La présidente.

L2504726

HERGOT TRAVAUX  
AGRICOLAS

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros  
Siège social : 28 Rue Robert Rimbert JONCHES 89000 AUXERRE  
802 608 083 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> septembre 2025, l'Associé Unique a décidé de :

- nommer en qualité de cogérant Madame Stéphanie CARRÉ, demeurant 8 rue des écoles JONCHES 89000 AUXERRE, pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025,

- augmenter le capital social de 14 000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 2 000 €, Nouvelle mention : Capital social : 16 000 €,

- étendre l'objet social aux activités de transport routier de marchandises, location de véhicules industriels destinés au transport de marchandises avec chauffeur et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

L2504862

CHEVALIER  
ISABELLE

SELARL d'Infirmière au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 20 route Nationale - 89290 AUGY  
853 546 083 R.C.S. Auxerre

Par décisions du 04.08.2025, l'associée unique a transféré le siège social du 20 route Nationale - 89290 AUGY au 7 rue Pinon - 89290 AUGY, avec effet au 04.08.2025, et modifié les statuts en conséquence.

Dépôt des formalités au R.C.S. de AUXERRE.

Pour avis.

L2504828

## POURSUITE D'ACTIVITE

## CLASSYQ

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 11 rue des Marais 89100 FONTAINE LA GAILLARDE 982 079 717 R.C.S. Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30 mai 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La présidente.

L2504782

## MAKFIT

Dénomination : MAKFIT  
Forme : Société par actions simplifiée  
Objet social : Exploitation d'un Centre de Fitness

Capital social : 1 000 €  
Siège social : 1 AVENUE DES FONDERIES DE PONT A MOUSSON, 89100 SAINT-DENIS-LES-SENS RCS SENS, SIREN 930 021 274

Aux termes de l'AGE en date du 30/04/2025, les associés ont décidé, malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

L2504895

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

FIDAL  
AVOCATSSCI DU CHEVALIER  
D'EON

Société civile immobilière au capital de 304,90 Euros  
Zone Artisanale Route de Paris 89700 TONNERRE  
350 560 629 R.C.S. Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 27 septembre 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 septembre 2025.

A été nommé liquidateur Monsieur Jean-Christophe YOT, demeurant 24 rue de la Haute Charme - 10000 TROYES.

Le siège de la liquidation est fixé au 24 rue de la Haute Charme - 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la dissolution devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.

L2504730

## JOSS IMMO

SARL au capital de 370.000 Euros  
Siège social : 9 rue de l'église 89100 SAINT MARTIN DU TERTRE R.C.S. Sens 501.763.551

Suivant un procès-verbal en date du 25 Août 2025, les associés décident à compter de ce jour, la dissolution anticipée de la société, fixe le siège de liquidation au siège social et nomme en qualité de liquidateur Monsieur Gérard JOSSELIN, domiciliée à LE PIAN MEDOC (33290), 233 rue Jean Giraudoux  
Mention sera faite au R.C.S. de SENS.

L2504780



## MF RANDO

Société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidation au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 23 Allée de Noailles 89113 FLEURY-LA-VALLEE  
Siège de liquidation : 23 Allée de Noailles - 89113 FLEURY-LA-VALLEE  
943 133 090 R.C.S. Sens

Par décision du 06/10/25 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 06/10/25 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les normes en vigueur. Il a nommé comme liquidateur M. Florian REBOUILLAT demeurant 23 Allée de Noailles - 89113 FLEURY-LA-VALLEE pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par les normes en vigueur pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 23 Allée de Noailles - 89113 FLEURY-LA-VALLEE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2504825

PROCESS  
INCENDIE

SAS au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 7 rue du petit zephir 89400 BASSOU  
894 618 073 RCS de Sens

Aux termes de l'AGE en date du 30/09/2025 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M<sup>me</sup> JOACHIM Amandine, demeurant 3 rue Duamont APPT 23 89000 AUXERRE, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de SENS.

L2504865

## CHANGEMENT DE

## REGIME MATRIMONIAL

## EPOUX GIN

Suivant acte reçu par Maître Angélique SUREAU, Notaire à L'ISLE SUR SEREIN, BP3, CRPCEN 89035, le 16 mai 2025, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE : Monsieur Sébastien Georges Alexandre GIN, adjoint territorial de la fonction publique, et Madame Stéphanie GARNIER, responsable comptable, demeurant ensemble à MAGNY (89200), 3 rue des Chaumes du Pougin. M. est né à AUXERRE (89000) le 30 septembre 1975, M<sup>me</sup> est née à NEVERS (58000) le 22 mars 1981. Mariés à la mairie de MAGNY (89200) le 19 juin 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. M. et M<sup>me</sup> sont de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

D'un immeuble propre à M. Sébastien GIN, situé à MAGNY (89200), 3 rue des Chaumes du Pougin.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

L2504881

## SUCCESSION

## VACANTE

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de SENS en date du 03/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. SIMONIN Gilles décédé le 09/02/2023. Réf. 0218153239. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504802

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de SENS en date du 03/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> TOSETTI Evelyne décédée le 21/06/2023. Réf. 0218153241. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504803

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 05/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GALLET Alain décédé le 30/10/2023. Réf. 0218154137. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504804

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 05/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LHERITIER Claude décédé le 12/08/2024. Réf. 0218154096. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504805

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 05/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CHARLOT Gerard décédé le 12/01/2023. Réf. 0218154135. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504806

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 05/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> FRAPPART Monique décédée le 24/01/2025. Réf. 0218154083. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504807

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de AUXERRE en date du 05/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> DELACOURT Leone décédée le 31/08/2022. Réf. 0218154094. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504809

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de SENS en date du 03/09/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. SIMONIN Gilles décédé le 09/02/2023. Réf. 0218153239. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

L2504802

le Journal du Palais  
POUR PLUS  
DE  
RAPIDITE,  
Envoyez-nous  
vos annonces  
par mail

annoncelegale.jp  
@legalnet.org



**Jacques de Loisy.** Président de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or depuis le début de l'année 2025, il multiplie les activités professionnelles et extraprofessionnelles. Exploitant agricole, il est à la fois céréalier et viticulteur tandis qu'il gère également deux cabinets d'assurance.

# Agriculteur mais pas seulement



« *J*e dors très peu », justifie Jacques Carrelet de Loisy derrière ses lunettes quand il énumère ses nombreuses activités. Arrivée en Côte-d'Or à l'époque de Marguerite de Flandre, sa famille s'est installée un temps en Saône-et-Loire avant que son père, d'abord salarié agricole, ne reprenne une exploitation de 100 hectares à Hauteville-lès-Dijon en 1980. « *L'agricole au sens large me plaisait. Mon père ne m'a jamais imposé de reprendre, c'était simplement une option.* » Pourtant, quand en 1988 ce dernier décède alors qu'il n'a que 16 ans, la reprise devient logique pour Jacques de Loisy qui mène de front ses études et le travail sur l'exploitation. « *C'est à cette époque que j'ai commencé à peu dormir.* » Après l'obtention de son bac en 1990, il poursuit son cursus à Paris en rejoignant l'Institut des hautes études de droit rural et d'économie agricole, IHEDREA. « *Je me souviens des dégâts causés par le gibier. J'avais échangé sur le sujet avec un expert national mandaté par la fédération des chasseurs. Le sujet m'a intéressé* », explique-t-il alors qu'il est lui-même chasseur. Après avoir officiellement repris l'exploitation familiale en 1994, il enchaîne avec un DESS audit et gestion en alternance en 1995.

## ESSAYER DE NOUVELLES CHOSES

« *À Hauteville-lès-Dijon, il n'y a ni source ni étang, donc c'est peu propice à l'élevage. Nous produisons des céréales et des oléoprotéagineux* », précise cet amoureux de la bonne chair. Outre le blé, l'orge, le colza, le tournesol ou encore les pois, le producteur a commencé à planter des bourgeons de cassis. « *C'est une culture qui se récolte l'hiver pour la parfumerie.* » En parallèle, en 1996, l'exploitant s'ouvre à une nouvelle activité professionnelle, l'expertise agricole et foncière. « *Ça m'intéressait de voir les exploitations sous un autre angle, de les aider à sortir d'un conflit. Je voulais aussi utiliser mes compétences de droit, d'audit et de gestion.* » Rejoint par son frère sur l'exploitation en 2002, ils développent ensemble l'exploitation qui atteint alors 200 hectares. Entourés d'apprentis, les deux hommes se répartissent les rôles. En 2008, Jacques de Loisy arrête ses activités d'expertise pour collaborer avec l'assurance Abeille. « *À force de côtoyer les assureurs en tant qu'expert, j'avais fait et vu pas mal de choses. J'ai donc*



A 53 ans, Jacques de Loisy a succédé à Vincent Lavier à la présidence de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or en février 2025. Crédit : JDP.

repris un cabinet d'assurance à Dijon avec une salariée. » Dans la foulée, il reprend un second cabinet sur la commune de Créancey.

## S'ENTOURER POUR SE DÉVELOPPER

Quand en 2010 son frère décède à son tour, l'épouse de Jacques de Loisy abandonne son commerce pour lui prêter main-forte sur l'exploitation et devient son associée. Au fil du temps, l'exploitation poursuit son développement, comptant désormais deux collaborateurs à temps plein et s'adaptant

« *Quand on parle des produits, il faut se poser les bonnes questions et s'intéresser à d'autres batailles plus impactantes pour la santé publique comme le tabac, les accidents de la route, l'alcool ou les accidents domestiques.* »

aux évolutions climatiques. « *En 2024, nous avons arrêté le cassis à cause de la sécheresse pour le remplacer par du lavandin sur une petite surface afin de tester cette culture. Avec un jeune associé qui étudie à Bordeaux, nous avons également planté de la vigne sur trois hectares en 2024, nous espérons*

réaliser notre première vendange en 2026. » Jacques de Loisy multiplie les projets en s'entourant chaque fois au mieux. Il est ainsi devenu maire de sa commune en 2014 et devrait briguer un troisième mandat. Autre projet en cours, avec cinq autres exploitations, il a notamment initié la construction d'un méthaniseur qui sera alimenté par les cultures intermédiaires.

## ENGAGÉ POUR LA PROFESSION

Jacques de Loisy mise aussi sur le soutien d'un écosystème. Comme son père avant lui, il a très tôt adhéré au syndicat agricole FDSEA, jusqu'à présider la commission production végétale et rejoindre la commission fiscale. Également administrateur de l'association générale des producteurs de blé, de Dijon Céréales et de l'organisme de recherche appliquée Arvalis, à 53 ans, il a succédé à Vincent Lavier à la présidence de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or en février 2025 alors qu'il n'avait même jamais été membre de la chambre. « *On est venu me proposer de prendre une liste et nous avons gagné avec plus de 50 % des voix.* » En tant que représentant du monde agricole, il connaît les grands défis de la profession. « *Il faut continuer à produire de la qualité en dégagant un*

résultat d'exploitation pour faire vivre dignement une famille et permettre de réinvestir pour que les exploitations ne décapitalisent pas. »

Aléas climatiques, sanitaires et économiques créent du tumulte dans le quotidien des agriculteurs. « *Au cours des 20 dernières années, nous augmentons nos importations de blé, de soja, de poulets, de vaches sans réel contrôle, mettant l'agriculture française face à une concurrence déloyale.* » Autre enjeu majeur qui impacte l'agricul-

ture, la ressource en eau. Alors que la filière est montrée du doigt, la loi d'orientation agricole de mars 2025 change un peu la donne. « *L'agriculture n'aura plus à se justifier, c'est désormais au contradicteur d'apporter la preuve d'un manquement. L'agriculture consomme moins de 1 % de l'eau qui tombe en Côte-d'Or chaque année pour irriguer.* » Avec l'évolution de la loi agricole, les projets de stockage de l'eau et d'installation des élevages devraient être facilités, tandis que Jacques de Loisy insiste sur l'ambition de la profession de se limiter aux eaux de ruissellement et de remettre en eau des étangs et des plans d'eau, tant pour les productions que pour la défense incendie.

Et quand le président de la chambre d'Agriculture de Côte-d'Or évoque l'agribashing dont sa profession s'estime victime, il lui préfère l'agriloving et souligne : « *Quand on parle des produits, il faut se poser les bonnes questions et s'intéresser à d'autres batailles plus impactantes pour la santé publique comme le tabac, les accidents de la route, l'alcool ou les accidents domestiques. D'ailleurs, de quand date le dernier accident sanitaire lié aux productions végétales ? Il n'y en a pas eu ces 40 dernières années* », conclut Jacques de Loisy.

NADÈGE HUBERT



Retrouvez tous nos portraits sur [journal-du-palais.fr](http://journal-du-palais.fr)

